



Le vaccin Sinopharm parmi nous

Le Maroc a reçu mercredi la première livraison du vaccin chinois Sinopharm contre la Covid-19, a annoncé le ministère de la Santé.

Un deuxième avion a atterri à l'aéroport international Mohammed V de Casablanca en provenance de la Chine avec à son bord la première livraison du vaccin produit par le groupe pharmaceutique chinois Sinopharm, en partenariat avec le laboratoire national chinois de biotechnologie, précise le ministère dans un communiqué.

Le département a souligné que l'acquisition de ce vaccin intervient en exécution des Hautes directives de

S.M le Roi Mohammed VI pour lancer une campagne de vaccination nationale à grande échelle en vue d'immuniser toutes les composantes du peuple marocain et de réaliser une immunité collective permettant de réduire les cas de contamination et de décès dus à l'épidémie. Le vaccin Sinopharm qui a obtenu l'autorisation des autorités sanitaires du pays d'origine a montré son efficacité en ce sens qu'il ne présente aucun effet secondaire potentiel, comme l'attestent les données pré-cliniques et cliniques, lui permettant ainsi d'obtenir l'autorisation du ministère marocain de la Santé après avis unanime de la Commission nationale de vaccina-

tion, rappelle le communiqué.

Les premières doses du vaccin réceptionnées devaient être distribuées mercredi sur l'ensemble des régions du Royaume après le parachèvement de toutes les procédures techniques requises.

Le Royaume du Maroc a acquis des quantités de vaccins suffisantes pour 33 millions de personnes (66 millions de doses). Il avait déjà reçu une première livraison du vaccin britannique AstraZeneca, fabriqué en Inde, qui a été distribué sur toutes les régions en prévision du lancement de la campagne nationale de vaccination.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9227

Jeudi 28 Janvier 2021

Travail décent : une denrée rare en Afrique du Nord

Le taux de chômage le plus élevé et le ratio emploi-population le plus faible du monde



Les ouvriers agricoles syndiqués indésirables du côté de Chtouka-Aït Baha

Lire pages 2 et 3

Le quotidien des citoyens, pierre angulaire des questions des Groupes socialistes au Parlement



Page 4

La crise chamboule profondément l'activité des entreprises à fin 2020



Page 14

Collaboration entre la DGST et le FBI pour la neutralisation d'un soldat américain radicalisé



Page 6

Enfin, une victoire de l'EN avec la manière Houcine Ammouta : C'est un match de référence pour nous



Page 31

Travail décent : une denrée rare en Afrique du Nord

Le taux de chômage le plus élevé et le ratio emploi-population le plus faible du monde

Avoir un emploi décent permettant la suffisance des salaires ou des revenus des travailleurs indépendants, le droit à la sécurité de l'emploi et à un lieu de travail sûr et sain, à l'accès à la protection sociale, à la possibilité d'exprimer ses opinions et ses préoccupations par l'intermédiaire d'un syndicat, d'une organisation d'employeurs ou d'un autre organe représentatif, et à d'autres droits fondamentaux tels que la non-discrimination reste toujours un objectif à chercher ardemment par des milliards de travailleurs dans le monde, indique un récent rapport de l'Organisation internationale du travail.

Selon ce document, des lacunes importantes alièrent la qualité du travail et ces déficiences risquent de s'amplifier davantage dans un contexte mondial marqué par un niveau élevé de travail indépendant et d'informalité, la baisse du taux

mondial de syndicalisation, qui est passé de 25% en 2000 à 17% en 2017, et les difficultés rencontrées par les organisations d'employeurs pour accroître leurs propres effectifs et agir en tant que porte-parole collectif des intérêts des entreprises.

Le Maroc ne fait pas exception. Un pan important de ces travailleurs sont victimes de salaires de misère, de privation de leurs droits sociaux, de licenciement... Ils sont également victimes d'une course mondiale effrénée cherchant à amoindrir les charges relatives à la production en misant sur une main-d'œuvre bon marché, docile et jetable.

Les ouvriers agricoles de la région de Chtouka Ait Baha peuvent être considérés aujourd'hui comme un exemple type de cette nouvelle tendance mondiale avec un nombre de plus en plus fort des ouvriers agricoles exploités et licenciés.

Actualité



«**L**’aspiration de tout travailleur à exercer un travail productif et convenablement rémunéré, assorti de conditions de sécurité sur le lieu de travail et d’une protection sociale pour sa famille reste toujours un vœu pieux». C’est l’un des messages clés du dernier rapport de l’Organisation internationale du travail (OIT) intitulé : «Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2020». Selon ce document, ces conditions ne sont pas remplies pour une grande partie de travailleurs à travers le monde.

Selon cette agence spécialisée de l’ONU, une grande partie des personnes employées occupent des emplois qui n’offrent pas de conditions de travail décentes, comme le montre la forte proportion de travail informel, de travail à son propre compte et de travail familial, mais aussi de pauvreté au travail. Les déficits de travail décent concernent également un nombre important de personnes ayant un emploi rémunéré qui ne bénéficient pas de la protection sociale et des droits du travail, ainsi que de nombreux travailleurs qui ne profitent pas des dispositions des normes internationales du travail et, en particulier, n’ont pas de représentation collective ou voix au chapitre. En somme, 3,3 milliards de personnes employées à travers le monde en 2019 bénéficient d’emplois ré-

munérés qui ne leur garantissent pas de conditions de travail décentes ni un revenu suffisant.

En détail, près de 2 milliards de travailleurs occupent un emploi informel, et ont donc nettement moins de chances de bénéficier du droit du travail ou des avantages des systèmes de protection sociale.

Le document en question évoque également le cas de quelque 360 millions de travailleurs, dont beaucoup de femmes, qui sont des travailleurs familiaux qui collaborent à l’entreprise familiale. Ces personnes sont considérées comme informels par définition et n’ont pas d’accès effectif à la protection sociale ni à la sécurité du revenu. En outre, une grande partie des 1,1 milliard de travailleurs à leur propre compte – qui constituent un tiers des personnes en situation d’emploi – sont engagés dans des activités élémentaires, qu’ils exercent en raison du manque d’emplois dans le secteur formel ou du manque de revenus émanant de la protection sociale.

Le manque d’emplois productifs et bien rémunérés signifie que plus de 630 millions de travailleurs – soit un travailleur sur cinq dans le monde – vivent dans une pauvreté extrême (c’est-à-dire dans des ménages dont le revenu quotidien par habitant est inférieur à 1,90 dollar en termes de parité du pouvoir d’achat (PPA)) ou

dans une pauvreté modérée (ménages dont le revenu quotidien par habitant se situe entre 1,90 et 3,20 dollars en termes de PPA).

Une situation des plus complexes avec l’absence de partenaires sociaux indépendants (syndicats et organisations d’employeurs) bien organisés, dotés de ressources suffisantes et représentatifs. Selon l’OIT, le niveau élevé du travail indépendant et d’informalité, la baisse du taux mondial de syndicalisation, qui est passé de 25% en 2000 à 17% en 2017, et les difficultés rencontrées par les organisations d’employeurs pour accroître leurs propres effectifs et agir en tant que porte-parole collectifs des intérêts des entreprises font qu’il est plus difficile pour les acteurs sociaux de contribuer à la stabilité économique en instaurant des relations de travail décentes.

Ceci d’autant plus que l’incapacité à parvenir à une croissance durable et inclusive et à un travail décent pour tous peut inciter certaines personnes à se mobiliser pour susciter le changement, note le rapport de l’OIT. «Par exemple, la hausse des taux de chômage est associée à un risque plus élevé de pics de l’indice des troubles sociaux. La fréquence de ces troubles tels que les manifestations et les grèves, est reflétée dans l’indice des troubles sociaux. L’étude de l’évolution de cet

indice est beaucoup plus instructive lorsqu’elle est opérée par sous-région plutôt que par groupes de revenus. Entre 2009 et 2019, l’indice a augmenté à la fois au niveau mondial et dans 7 des 11 sous-régions. Après quelques années de calme relatif, les troubles sociaux sont à nouveau en hausse, bien que le pic de 2011 n’ait pas encore été dépassé dans la plupart des sous-régions. Les raisons spécifiques de l’augmentation de cet indice sont diverses et généralement propres à chaque pays. Cependant, le mouvement Fridays for Future, par exemple, a acquis une portée véritablement mondiale en 2019, avec des personnes qui prennent part à des manifestations dans le monde entier pour appeler à plus d’action en faveur du climat et du développement économique durable. Ce mouvement est responsable d’une grande partie de la hausse de l’indice en Europe du Nord, du Sud et de l’Ouest», indique le document. Et de poursuivre : «L’Afrique du Nord a connu la plus forte augmentation de toutes les sous-régions, sous l’effet de vagues de protestations en Algérie, en Égypte et au Soudan. Il faut également noter qu’au cours de la dernière décennie, l’indice des troubles sociaux a lentement progressé en Amérique latine et dans les Caraïbes, sous-région qui compte de nombreux pays durement touchés par des crises économiques et sociales, notamment l’État plurinational de Bolivie, le Chili, l’Équateur et la République bolivarienne du Venezuela». A noter que l’Afrique du Nord a le taux de chômage le plus élevé de toutes les sous-régions du monde, 12,1% en 2019, et le ratio emploi-population le plus faible, 40,1%.

L’OIT a également révélé que le marché du travail en Afrique du Nord se caractérise par des taux particulièrement élevés de sous-utilisation de la main-d’œuvre. En 2019, une personne sur quatre dans la main-d’œuvre élargie, soit 25,3%, a connu une forme ou une autre de sous-utilisation. Les taux des deux autres formes de sous-utilisation de la main-d’œuvre sont également importants: 5,8% des travailleurs cherchent davantage d’heures de travail rémunérées et 9,7% de la population en âge de travailler se trouvent dans la main-d’œuvre potentielle. Les jeunes sont particulièrement touchés par ce ralentissement du marché du travail.

H.B

Les ouvriers agricoles syndiqués indésirables du côté de Chtouka-Aït Baha

Les ouvriers agricoles syndiqués et les anciens ouvriers sont des personnes non grata dans les fermes de fruits et légumes de Chtouka Ait Baha. En effet, 700 travailleurs ont été licenciés ces derniers mois (400 personnes avant la propagation de la pandémie de la Covid-19 et plus de 300 après) à cause de leur appartenance syndicale ou de leur ancienneté, nous ont indiqué certaines sources syndicales.

«La situation des ouvriers agricoles dans cette région, connue par sa production en fruits et en légumes, est catastrophique. Leur appauvrissement et leur exclusion s'agrandissent de jour en jour alors qu'il s'agit d'individus qui ont été, à l'origine, des agriculteurs, qui ont fait faillite parce qu'ils n'ont pas réussi à s'adapter à l'orientation libérale de l'Etat. D'autant plus qu'ils ont été victimes de la succession des années de sécheresse et l'arrêt des aides accordées aux petits agriculteurs», nous a indiqué Houcine Boulberj, secrétaire régional de la Fédération nationale du secteur agricole (FNSA) à Souss-Massa.

Et de poursuivre : « Une grande partie de ces ouvriers déracinés et leurs familles habitent aujourd'hui dans des quartiers marginaux dans des conditions de vie et d'hygiène difficiles. Ils sont appelés également à supporter les charges de l'électricité, de l'eau potable, du loyer et du transport avec des salaires de misère. Certains sont obligés de cumuler les jobs (agent de sécurité, marchand ambulancier...) pour joindre les deux bouts. En effet, le salaire dans le secteur de l'agriculture se calcule par journée de travail à l'inverse du secteur de l'industrie où le salaire se base sur les heures travaillées. En somme, un agriculteur gagne moins de 50 DH par jour alors que le SMIC est fixé à 107 DH».

Notre interlocuteur estime que ces ouvriers sont également victimes d'une course mondiale effrénée cherchant à baisser les charges relatives à la production en misant sur une main-d'œuvre bon marché, docile et jetable. «La région de Chtouka Ait Baha peut être considérée aujourd'hui comme un exemple type de cette nouvelle tendance mondiale avec le nombre de plus en plus fort des ouvriers agricoles exploités puis licenciés. En fait, plusieurs fermes usent et abusent des procédures juridiques pour licencier ces ouvriers sans garantir leurs droits. Beaucoup d'entre elles annoncent de fausses faillites afin d'éviter de régulariser la situation sociale de



leurs anciens travailleurs. Ces mêmes fermes reviennent souvent sous une nouvelle identité et embauchent de nouveaux ouvriers avec de nouveaux contrats truffés de conditions défavorables aux travailleurs et qui font abstraction des droits des ouvriers. Aujourd'hui, certains patrons exigent le recrutement seulement des ou-

vrriers âgées entre 20 et 40 ans, de préférence celles qui ignorent tout sur leurs droits et sur l'action syndicale», nous a-t-il expliqué. Et d'ajouter : «En effet, les ouvriers syndiqués sont des personnes non grata. Même les multinationales détestent ce genre d'ouvriers et refusent la création de syndicats au sein de leurs entreprises».

Houcine Boulberj soutient que le patronat a profité du contexte de la pandémie pour s'attaquer davantage aux ouvriers syndiqués et autres. «Nous avons le sentiment qu'il y a un silence assourdissant autour de ce dossier voire une complicité. En effet, malgré les mouvements de protestation et les sit-in dont certains durent depuis plus de deux années, nous n'avons aucune réponse concernant la réinsertion du personnel licencié. Pis, il n'y a pas d'interlocuteur avec qui discuter», nous a-t-il indiqué. Et de préciser : «La région a vraiment connu des investissements importants, mais il est temps de se demander qui a bénéficié de ces derniers. Il est clair que c'est le patronat qui bénéficie notamment des politiques, des aides et des mesures d'accompagnement. En fait, s'il y a un développement économique dans la région, le social brille encore par son absence».

Et qu'en est-il de la position de l'Etat ? «Il y avait un accord tripartite en 2011 pour aligner le salaire

minimum agricole sur celui appliqué dans le secteur de l'industrie et du commerce, mais rien n'a été fait depuis. Le patronat s'est positionné contre toute augmentation des salaires dans le secteur en raison de la concurrence. Même le plan Vert n'a rien apporté de concret pour les ouvriers et la nouvelle version de ce plan n'augure rien de bon malgré l'annonce de la volonté de l'Etat de créer une classe moyenne au sein du monde rural. En fait, ce plan fixe l'année 2030 comme horizon pour réaliser ses objectifs alors que la réalité sur le terrain est en train de changer rapidement. L'avenir même du secteur est en question vu la prise de conscience mondiale des effets de l'agriculture intensive et la volonté affichée de plus en plus des citoyens du monde de consommer peu et de préférence bio. Ceci d'autant plus que la situation environnementale et climatique de la région n'augure rien de bon», a conclu le secrétaire régional de la FNSA à Souss-Massa.

De son côté, Rachid El Khalhal, chercheur et auteur d'une thèse sur les investissements étrangers à Massa et à Chtouka Ait Baha, confirme les conditions déplorable de la main-d'œuvre locale, mais il estime, cependant, que le tableau n'est pas tout à fait noir puisqu'il y a une amélioration graduelle de leur situation socioéconomique. «Il y a encore beaucoup

à faire à plusieurs niveaux, mais les investissements menés dans la région ont permis la création de postes d'emploi. On parle de 100.000 postes ainsi que la modernisation des exploitations agricoles et l'affiliation de plusieurs ouvriers à la CNSS. Certaines entreprises ont également investi dans le social (construction de routes, de classes...), nous a-t-il expliqué. Cependant, il estime que la vraie question reste ailleurs. Selon lui, les investissements agricoles dans cette région suscitent plusieurs défis et enjeux sociaux, économiques et environnementaux dont le coût sera très élevé dans l'avenir en l'absence d'un plan d'action clair et intégré. «Lesdits investissements ont conduit à redessiner la carte démographique et les structures sociales dans la région (augmentation de population, pression sur les infrastructures, vulnérabilité sociale...) et ont provoqué une régression voire une dégradation des ressources naturelles (exploitation irrationnelle de la nappe phréatique, pollution, appauvrissement de sol...) et cela risque à moyen et long termes de porter un coup dur aux ressources naturelles notamment hydrauliques et, du coup, à la place de la région comme un pôle agricole national produisant de la valeur ajoutée et de l'emploi», a-t-il conclu.

Hassan Bentaleb



Licenciements en masse. Et sélectifs avec ça !

Le quotidien des citoyens, pierre angulaire des questions des Groupes socialistes au Parlement



Le Groupe socialiste, aussi bien de la Chambre des représentants que de la Chambre des conseillers, continue d'exercer ses fonctions de contrôle de l'action du gouvernement, en l'interpellant via des questions écrites et orales sur les problèmes économiques et sociaux vécus des citoyens.

Ainsi, le nouveau parlementaire itihadi Hamid Noughou a adressé une question orale au ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Lafit, sur les souffrances des habitants des zones montagneuses et rurales en hiver.

Dans ce cadre, il a souligné que ces habitants vivent dans une situation très difficile, en raison de la vague de froid intense accompagnée dans certains endroits de chutes de neige, sachant que la température atteint moins sept degrés dans certaines régions.

Le député socialiste, représentant la province d'Errachidia, a affirmé que la pénurie fourragère a accru la souffrance de la population, d'autant que l'élevage est l'une des activités les plus importantes dans ces zones, en plus de la difficulté d'accès au bois de chauffage vu son prix élevé.

Pour cela, Hamid Noughou a appelé le ministre de l'Intérieur à clarifier les mesures que son département entend prendre pour alléger la souffrance des habitants de ces zones.

Hamid Noughou a également adressé une question, cette fois

écrite, au ministre de la Santé, Khalid Aït Taleb, dans laquelle il l'interpelle sur l'absence d'un médecin permanent au Centre Lalla Meryem pour personnes atteintes d'insuffisance rénale dans la ville de Rissani.

Il a rappelé que ce centre a commencé en juillet 2019 à accueillir des patients, tout en soulignant que c'est l'Association Basma qui l'a construit et équipé en partenariat avec le ministère de la Santé.

Cependant, depuis lors, a ajouté le député itihadi, le centre ne dispose pas d'un médecin spécialisé, même si l'association avait reçu une décision à ce sujet depuis 2018, ce qui affecte négativement la santé des patients et le fonctionnement normal du centre.

Pour sa part, le président du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, Choukrane Amam, a adressé une question orale à Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural, des Eaux et Forêts, sur la réapparition de l'épidémie de la grippe aviaire au Maroc.

Le député itihadi a indiqué que les éleveurs de volailles et les professionnels du secteur ont exprimé leur inquiétude quant à la réapparition de cette épidémie suite à sa propagation dans certains pays européens, soulignant qu'ils ont peur de la répétition du scénario de 2016, année durant la

quelle plusieurs sociétés dans ce domaine ont fait faillite.

Choukrane Amam a ajouté que le secteur souffre encore des répercussions de la crise sanitaire du Covid-19 qui a frappé le Maroc.

Pour cela, le président du Groupe socialiste a demandé au ministre de tutelle de clarifier les mesures préventives que son département compte prendre pour protéger ce secteur.

Une autre question orale a été adressée par Choukrane Amam à Khaled Aït Taleb, ministre de la Santé, sur la disparition de certains médicaments du circuit des pharmacies et ses effets sur la vie des patients, mettant en garde contre le fait que « les pharmacies ne disposent plus depuis des semaines du médicament Minirin Spray 10 µg, solution endonasale en flacon, ce qui aurait un impact direct sur la santé des patients, notamment ceux qui l'utilisent en permanence ».

Dans ce sens, le président du Groupe socialiste a affirmé qu'au moment où les patients attendent des solutions alternatives, ils ont été surpris par le silence assourdissant qui accompagne la disparition de ce médicament essentiel du marché.

Pour sa part, la députée itihadi Saadia Bensahlil a adressé une question orale à la ministre de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille sur le sort des sans-abri durant la

crise sanitaire du Covid-19.

Elle a souligné que ce phénomène dangereux montre les limites des politiques publiques en matière de protection sociale de cette catégorie.

La députée socialiste a ajouté que ce phénomène se développe de jour en jour et touche les enfants, les femmes et les personnes âgées, et ce qui est grave, c'est qu'il engendre d'autres phénomènes sociaux comme la violence et la criminalité, soulignant qu'il est urgent de mettre en place une véritable protection sociale et une prise en charge en faveur de cette catégorie.

Hanane Rihab, membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, a, quant à elle, interpellé le ministre de la Santé sur la situation de l'hôpital Al Idrissi de Kénitra.

Dans une question écrite destinée à Khaled Aït Taleb, la députée itihadi a affirmé que cet hôpital souffre de surpopulation et de faiblesse au niveau de sa capacité d'accueil, alors que la ville de Kénitra et ses environs abritent une population dépassant les 600.000 personnes.

Elle a ajouté que « le ministère de la Santé a décidé, dans le cadre du plan intégré de développement de la région de Kénitra, dont les accords ont été signés devant S.M le Roi Mohammed VI, de construire un grand hôpital près de celui d'Al Idrissi, mais qu'un retard significatif dans l'achève-

ment des travaux de construction a été observé depuis 2015 ».

Hanane Rihab a demandé à Khaled Aït Taleb d'expliquer les raisons de ce retard et d'annoncer la date d'achèvement desdits travaux.

Lors d'une intervention à la Chambre des conseillers, le président du Groupe socialiste, Abdelhamid Fatihi, a attiré l'attention du gouvernement sur la situation de certaines catégories sociales oubliées tels les gardiens des immeubles des quartiers Agdal et Hay Riyad, à Rabat.

Abdelhamid Fatihi a affirmé que ces personnes souffrent de plusieurs problèmes sociaux, soulignant que « le principal objectif de poser cette question au ministre de tutelle est de savoir comment les dispositions du Code du travail peuvent encadrer la relation entre ces gardiens (employés) et les employeurs (dans ce cas les habitants d'un immeuble) ».

Il a ajouté que l'affiliation à la CNSS est une condition sine qua non pour garantir le respect de la dignité de cette catégorie sociale.

Pour cette raison, l'Association Amal d'Agdal (Rabat), a salué, au nom des gardiens des immeubles des quartiers Agdal et Hay Riyad, Abdelhamid Fatihi, pour son intervention « précieuse à la Chambre des conseillers dans laquelle il a soulevé les multiples problèmes sociaux dont souffrent les gardiens des immeubles ».

H.T

Le Maroc réitère son appel à la création d'une Plateforme des experts africains de la lutte contre les épidémies

Le Maroc a réitéré à Addis-Abeba devant l'Union africaine son appel pour la création d'une Plateforme d'experts africains pour la lutte contre les épidémies en Afrique.

L'ambassadeur permanent du Maroc auprès de l'Union africaine et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, qui s'exprimait lundi lors de la 41ème session du Comité des représentants de l'UA qui poursuivait ses travaux par visioconférence, en prélude au prochain Sommet de l'UA (6 et 7 février), a souligné la nécessité de la création de cette plateforme afin d'accompagner les autorités compétentes des pays africains en matière de conseil dans la lutte contre les épidémies en Afrique, et de permettre un échange d'expertise en continu en vue de consolider la coopération intra-africaine.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre des efforts de l'institution panafricaine dans le renforcement du savoir et de l'expertise africaine, ainsi que son autonomie dans le domaine des produits, équipements et logistiques médicaux, a relevé M.

Arrouchi qui conduit la délégation marocaine aux travaux de cette session.

En proposant la création d'une plateforme d'experts africains pour la lutte contre les épidémies en Afrique, le Maroc réitère l'importance de la dimension opérationnelle dans le cadre de l'action africaine commune pour répondre aux aspirations légitimes du citoyen africain, a ajouté Mohamed Arrouchi.

Dans le même sillage, la délégation marocaine a rappelé la solidarité agissante du Royaume du Maroc sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI qui avait donné ses Hautes instructions pour l'acheminement d'une aide médicale à la Commission de l'Union africaine et plusieurs pays africains frères, par la mise à disposition de produits et équipements médicaux pour la lutte contre la pandémie de la Covid-19.

Le diplomate marocain a également saisi cette occasion pour souligner que tous les produits et équipements constituant l'aide ont été fabriqués au Maroc, en terre africaine, par des Africains.



Il a, à cet effet, noté que cette action constitue un exemple concret démontrant que l'Afrique peut se doter de sa propre expertise, dans des domaines bien spécifiques, dès lors que l'opportunité et l'occasion se présentent.

Par ailleurs, l'ambassadeur représentant permanent a également appelé la Commission à mettre à profit ses structures

pour renforcer la résilience de l'Afrique dans la lutte contre les épidémies, notamment de par l'opérationnalisation pleine et effective de l'Agence africaine des médicaments qui permettra une plus large autonomie au continent dans la mise à disposition de médicaments pour tous les citoyens africains.

Le COREP avait entamé

mercredi dernier sa session ordinaire en prélude à la 38ème session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA (ministres des Affaires étrangères) et de la 34ème session ordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union placée cette année sous le thème : «Arts, culture et patrimoine: des leviers pour construire l'Afrique que nous voulons».

1.776 douars ciblés par le Plan national de lutte contre la vague de froid



Le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, Noureddine Boutayeb, a mis en avant, mardi à Rabat, les efforts déployés dans le cadre du Plan national pour faire face à la vague de froid, au titre de la saison hivernale 2020-2021.

Ce plan national cible 1.776 douars dans 235 collectivités territoriales relevant de 27 provinces, a précisé le responsable, qui répondait à une question centrale à la Chambre des conseillers, soulignant que

147.000 familles sont concernées (755.000 personnes).

Selon Noureddine Boutayeb, les 1.776 douars, qui forment 6% de l'ensemble des douars du Royaume, représentent 2% de la population marocaine et 6% de la population du monde rural.

Il a, dans ce contexte, indiqué que depuis octobre, 6.237 femmes enceintes ont été recensées et une prise en charge a été assurée à celles en stade avancé de grossesse (1.397), dans des maternités et des

centres de santé, ajoutant que 4.109 personnes en situation de rue ont bénéficié d'assistance et 18.352 repas ont été distribués dans les zones reculées.

Le ministre délégué a, également, fait état de la mise à disposition de 6.797 couvertures et la fourniture de prestations médicales à 3.330 bénéficiaires, grâce à l'organisation de 1.119 unités de santé mobiles et de 151 caravanes médicales.

Il a été, aussi, procédé à l'ouverture de 415 tronçons routiers, dont 77 nationaux,

94 régionaux, 180 provinciaux et 64 autres routes non classées, a-t-il ajouté.

En outre, plus de 40 douars ont été désenclavés, sans oublier le soutien apporté par les équipes d'intervention par hélicoptère et l'instauration des barrières à neige, a-t-il poursuivi, notant qu'il a été aussi décidé, à titre préventif, de suspendre les cours dans 3.050 établissements scolaires.

Le responsable gouvernemental a rappelé les mesures de prévention prises, dont la dynamisation du centre de pilotage et la mobilisation de plus de 800 chauffeurs d'engins, mis à la disposition des services extérieurs du ministère de l'Équipement et du Transport.

Dans le même cadre, 1.738 personnes ont été chargées de la communication, en plus de la fourniture des produits de base aux zones concernées et l'identification et l'aménagement de 1.047 plateformes d'atterrissage des hélicoptères.

Dans sa réponse à une autre question sur "le rôle des régions et des communes face aux répercussions de la Covid-19", le ministre délégué a indiqué qu'il a été procédé au suivi de la propagation du virus, à travers la collecte d'échantillons des eaux usées à Casablanca, Marrakech, Tanger et Fès, et ce dans un premier temps. Cette démarche vise, selon lui, à vérifier si le coronavirus se propage ou pas.

Collaboration entre la DGST et le FBI pour la neutralisation d'un soldat américain radicalisé



Face au crime organisé, au terrorisme et à l'extrémisme violent, la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) déploie son action au sein du pays, mais aussi hors des frontières à travers une coopération exemplaire et reconnue avec des partenaires clés du Maroc, à l'instar des Etats-Unis.

C'est dans le cadre du mécanisme de coopération et de coordination sécuritaire, un des axes du partenariat stratégique liant Rabat et Washington, que les services de la DGST viennent d'ailleurs d'apporter, selon la presse américaine, une précieuse contribution aux agences américaines de sécurité afin de neutraliser un soldat US radicalisé qui projetait de commettre une attaque terroriste sanglante.

Grâce à cette coopération bien huilée, le soldat, Cole Bridges, a été appréhendé à la fin de la semaine dernière, alors qu'il projetait une attaque terroriste contre le mémorial du 11 septembre à Manhattan à New York. Le mis en cause livrait aussi des informations sensibles sur les troupes américaines au

Moyen-Orient à des éléments de la nébuleuse "Etat islamique", rapporte le quotidien américain Newstalk Florida.

Bridges a rejoint l'armée américaine en 2019 et, cette même année, les procureurs indiquent qu'il s'est imprégné de la propagande des groupes terroristes, note le quotidien, ajoutant qu'il a commencé à exprimer ses opinions sur les réseaux sociaux en interagissant sur les forums extrémistes sous le pseudonyme "Cole Gonzales".

En septembre 2020, le cas de Bridges a été porté à l'attention du gouvernement américain grâce à la DGST, fait savoir la publication.

"Cette organisation a étroitement collaboré avec les Etats-Unis dans ses efforts de contre-terrorisme par le passé et a signalé au gouvernement américain les activités en ligne de Bridges", relève le média américain, notant qu'entre septembre et novembre 2020, le mis en cause était affecté à une base militaire américaine en Allemagne.

Grâce aux informations

fournies par la DGST, le FBI est entré en contact avec Bridges en faisant passer un de ses agents pour un djihadiste en ligne.

"Lors d'interactions avec un individu qu'il pensait être un affilié de l'EI, Bridges a fourni des diagrammes détaillés et même des manuels de formation pour aider les combattants de l'EI à tuer les forces américaines. Il a

également décrit les moyens de fortifier et de protéger un campement contre un assaut des forces spéciales américaines par l'utilisation de pièges explosifs", détaille encore le quotidien.

Bridges est accusé d'avoir tenté de fournir un soutien matériel à "Daech" et d'avoir tenté d'assassiner des militaires américains. S'il est reconnu coupable,

chaque crime est passible d'une peine maximale de 20 ans de prison.

L'arrestation de Bridges est un nouvel exemple de l'étroite coopération sécuritaire entre Rabat et Washington, qui constitue un volet du partenariat stratégique multiforme unissant les deux pays.

Signe de la valeur importante accordée par les Etats-Unis à cet aspect de leurs solides relations avec le Royaume, l'ex-secrétaire d'Etat américain, Michael Pompeo, a tenu, lors de sa visite officielle en 2019 au Maroc, à se rendre au siège de la DGST à Témara, pour des entretiens avec le directeur général de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et de la DGST, Abdelatif Hammouchi.

Pas plus loin qu'en septembre dernier, l'ancien ambassadeur américain à Rabat, David Fischer, a eu des discussions avec Abdellatif Hammouchi sur une multitude de sujets sécuritaires d'intérêt commun, notamment les mécanismes de coopération et de coordination en matière de lutte contre les risques du danger terroriste, l'extrémisme violent, le crime organisé et leurs liens croissants dans la région de l'Afrique du Nord et du Sahel.

L'accant a été aussi mis sur les moyens à même de mettre en valeur cette coopération devenue un modèle à suivre dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et appelée à se développer davantage au service de la paix et de la stabilité dans la région et dans le monde.

Les renseignements sur Cole Bridges ont été fournis par la Direction générale de la surveillance du territoire

Dans le cadre de l'engagement international en matière de lutte contre le terrorisme, la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) a fourni au Federal Bureau of Investigation (FBI) des renseignements précis sur le soldat américain arrêté le 19 janvier 2021, a souligné mardi Haboub Cherkaoui, directeur du Bureau central d'investigation judiciaire (BCIJ).

Le cas du soldat américain dénommé "Cole Bridges", interpellé en coordination entre le FBI et l'Armée américaine pour son implication dans la planification d'actes terroristes en plus de ses liens avec des éléments appartenant à Daech, avait suscité l'attention de la DGST l'été dernier pour ses orientations jihadistes et son imprégnation par la pensée extrémiste, a relevé Haboub Cherkaoui dans une déclaration à la MAP.

Cela a nécessité de la part de la DGST de communiquer au FBI, au mois de septembre 2020, des renseignements précis au sujet de ce soldat et de son activité terroriste, a-t-il indiqué.

Le soldat américain est accusé notamment d'avoir complété une attaque terroriste contre le mémorial du 11 septembre à Manhattan, à New York. Il est également accusé d'avoir tenté de fournir un soutien matériel à Daech et d'avoir tenté d'assassiner des militaires américains.

Le Maroc et les USA organisent une réunion régionale sur la coopération en matière de lutte contre la prolifération nucléaire



Le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger et le Département d'Etat américain organisent, du 26 au 29 janvier 2021, une réunion régionale à distance sur la coopération en matière de lutte contre la prolifération nucléaire et les armes de destruction massive, qui s'inscrit dans le cadre du suivi des activités du Groupe de travail Maroc-USA sur les questions sécuritaires, issu du Dialogue stratégique.

La réunion survient dans un contexte marqué par la montée en puissance des menaces sécuritaires transfrontières posées par les groupes terroristes et les mouvements séparatistes, notamment leurs activités visant à se doter d'armes de destruction massive. Dans ce contexte, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté plusieurs régimes de sanctions dont la résolution 1540 représente le pilier, visant les acteurs non-étatiques et les groupes armés et terroristes dans le cadre de la lutte contre la prolifération nucléaire et

les armes de destruction massive.

Lors de cette rencontre régionale, des tables rondes animées par des experts internationaux permettent l'identification des bonnes pratiques ainsi que le partage d'expériences en matière d'application des sanctions internationales sur des cas précis relevant du Conseil de sécurité de l'ONU.

Organisée en collaboration avec le Centre Stimson, référence internationale dans le domaine de la lutte contre la prolifération nucléaire et des armes de destruction massive, la réunion connaît également la participation de la Tunisie et de la Libye, ainsi que d'une délégation marocaine représentant le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique, l'Administration de la défense nationale, les Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, Bank Al-Maghrib, l'Unité de traitement du renseignement financier (UTRF), l'Administration des douanes, la Direction générale de la sûreté nationale

(DGSN) et la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST).

Cette réunion a été ouverte par Redouane Houssaini, directeur des Nations unies et des organisations internationales au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger et David Greene, chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis à Rabat.

Il a rappelé, à cette occasion, les relations séculaires d'amitié et de coopération liant le Maroc aux Etats-Unis, qui reposent sur un partenariat stratégique multiforme et une coordination étroite entre les deux pays dans les différentes enceintes multilatérales, notamment l'ONU, au service d'un engagement commun en faveur de la paix et de la stabilité régionales et internationales.

Le renforcement de ce partenariat stratégique multidimensionnel se confirme à tous les niveaux, conformément aux Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, afin de

lui donner un contenu concret, opérationnel et tourné vers l'avenir, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le chargé d'affaires par intérim des Etats-Unis, David Greene, a salué les efforts du Maroc, reconnus au niveau international, pour lutter contre la prolifération nucléaire et celles des armes de destruction massive, soulignant que le Maroc a su trouver un équilibre entre les impératifs de la sécurité et de la liberté de commerce.

Le diplomate américain a affirmé que les Etats-Unis demeurent engagés à soutenir les efforts visant à renforcer la coopération régionale dans la lutte contre la prolifération nucléaire et des armes de destruction massive, remerciant la Libye et la Tunisie de leur participation.

La réunion de Rabat est une nouvelle démonstration du partenariat stratégique liant le Royaume du Maroc et les Etats-Unis, dans le cadre du Dialogue stratégique entre les deux pays, portant sur les questions politiques, économiques et sécuritaires.

Avancées substantielles du programme Compact II du Millenium challenge



Le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohamed Benchaâbou, s'est félicité, mardi à Rabat, des "avancées substantielles" réalisées au titre de la mise en œuvre de différentes activités relevant du programme de coopération objet du "Compact II", conclu entre les gouvernements du Maroc et des Etats-Unis, représenté par Millenium Challenge Corporation (MCC).

Ces avancées ont été réalisées grâce à l'engagement actif des départements ministériels et établissements publics concernés, à l'implication inclusive du secteur privé et de la société civile et à la mobilisation du personnel de l'Agence MCA-Morocco, a relevé Mohamed Benchaâbou qui présidait la 10^{ème} session du Conseil d'orientation stratégique (COS) de l'Agence Millenium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco).

Cité par un communiqué du ministère, le président du Conseil a fait état de l'avancée que connaît la réalisation des travaux d'infrastructures prévus au titre de plusieurs activités du "Compact II", avec la finalisation des travaux de réhabilitation d'un premier lot de 18 établissements de l'enseignement secondaire dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et le démarrage de ces travaux au niveau d'un second lot de 15 établissements dans la même région. Il s'agit aussi du démarrage des travaux de construction de 6 établissements de formation professionnelle (EFP) bénéficiaires du soutien du Fonds "Charaka", du lancement des travaux au niveau de deux projets soutenus par le Fonds des zones industrielles durables (FONZID) et de

l'avancement soutenu des travaux hors-sites au niveau des trois zones industrielles pilotes dans la région de Casablanca-Settat

Par ailleurs, Mohamed Benchaâbou a mis l'accent sur les principales réalisations accomplies dans le cadre des différentes activités du Compact II. Ainsi, l'activité "Education secondaire" s'est distinguée par la livraison d'équipements TICE et robotiques à 28 établissements scolaires relevant de la région de Marrakech-Safi et d'équipements didactiques à deux établissements pilotes dans la province de Marrakech, ainsi que par le démarrage de la remise des équipements informatiques au profit des 56 établissements scolaires de Fès-Meknès et de Marrakech-Safi.

Concernant l'activité "Formation professionnelle", elle a enregistré, entre autres, la poursuite de l'appui aux différents volets de la réforme professionnelle, notamment en matière d'élaboration de la nomenclature des dépenses et du référentiel des coûts de la formation professionnelle et d'un référentiel d'évaluation externe des EFP.

L'activité "Emploi" a été, quant à elle, marquée principalement par la formation de 2.126 bénéficiaires du programme d'emploi par le financement basé sur les résultats (FBR) et l'insertion de 545 d'entre eux, dont respectivement 1.494 et 451 femmes. Cette activité a connu également le démarrage de l'accompagnement à la coordination nationale de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) pour l'implémentation de programmes d'amélioration de l'employabilité des jeunes et des femmes.

Pour ce qui est de l'activité "Foncier industriel", elle a été ponctuée par la

présélection d'un partenaire privé pour la revitalisation et l'extension de la zone industrielle de Bouznika dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) et la poursuite du programme de renforcement des capacités du personnel du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique en vue d'affiner sa maîtrise des différents aspects liés à la mobilisation du foncier au service de l'investissement industriel.

S'agissant de l'activité "Foncier rural", elle a été marquée essentiellement au volet du déploiement de l'opération de melkisation de 66.000 Ha de terres collectives situées dans les périmètres d'irrigation du Gharb et du Haouz, par la finalisation des enquêtes parcellaires et ménages sur 43.157 Ha et le démarrage des lotissements sur 7.378 Ha.

Les mesures d'accompagnement de l'opération de melkisation ont connu le démarrage du développement d'une application mobile et d'une plateforme de formation à distance dans le cadre du programme d'alphabétisation fonctionnelle mené en partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme (ANLCA), ainsi que par le lancement, en coopération avec l'Office national du conseil agricole (ONCA), du programme de renforcement des capacités des agriculteurs (femmes et hommes) des terres collectives concernées par l'opération de melkisation.

Concernant l'activité "Gouvernance du foncier", elle enregistre la réalisation en cours d'une étude portant sur l'amélioration de l'accès des femmes au foncier et de leur participation à la gouvernance foncière, ainsi que sur la conception et la mise en place d'un centre d'inclusion des femmes au foncier,

dont les activités consisteront, entre autres, à appuyer la création et la pérennisation d'une base de données sur les droits fonciers des femmes.

Intervenant à cette occasion, le directeur résident de MCC au Maroc, Richard Gaynor, a souligné que le bilan des réalisations durant le trimestre écoulé est honorable, saluant à cet égard la mobilisation de l'Agence MCA-Morocco et l'engagement et le soutien continus de l'ensemble des partenaires.

Il a, dans ce sens, appelé à l'accélération de la mise en œuvre des différentes activités du Compact II et au développement des outils afin de faciliter la réplique et la mise à l'échelle par le gouvernement des modèles développés et testés dans le cadre du Compact II.

De son côté, la directrice générale de l'Agence MCA-Morocco, Malika Laasri, a présenté aux membres du Conseil un exposé sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Compact II depuis la dernière session du COS, mettant en avant les réalisations financières notables accomplies par l'Agence, comme en témoigne un taux d'engagement des fonds s'élevant actuellement à 67,62%, l'équivalent de près de 304,3 millions de dollars, soit presque le double du niveau enregistré en juin 2020.

A l'issue de cette réunion, le Conseil a approuvé une série de résolutions, qui concernent essentiellement le rapport d'audit des fonds du Compact II pour la période allant du 05 mai 2015 au 30 septembre 2019, l'amendement au Plan d'audit de l'Agence MCA-Morocco et le Programme de passation des marchés de l'Agence tel qu'il a été mis à jour.

Outre la réallocation d'une partie des crédits dédiés initialement à certaines composantes des projets du Compact II en faveur du Fonds "Charaka" de la formation professionnelle, le COS a approuvé également des conventions de partenariat conclues par l'Agence dans le cadre de l'exécution du Compact II.

En plus de la présentation du bilan d'exécution du programme de coopération objet du "Compact II", conclu entre le gouvernement du Maroc et son homologue américain, représenté par Millenium Challenge Corporation (MCC), cette session a été consacrée aussi au suivi de la mise en application des recommandations émises par les membres du COS pour impulser davantage de dynamique à la réalisation de ce programme qui appuie le déploiement de plusieurs stratégies sectorielles et réformes structurelles engagées par le Royaume.

Ont assisté aux travaux de ce Conseil, le ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Saaïd Amzazi, en plus des autres membres du COS ou leurs représentants.

Israël rouvre sa mission diplomatique au Maroc

David Govrin est arrivé mardi à Rabat en tant que chargé d'affaires

Israël a annoncé mardi la réouverture d'une mission diplomatique au Maroc, avec l'arrivée de son chef à Rabat 20 ans après la fermeture de sa représentation, les deux pays ayant normalisé leurs relations le mois dernier.

Ambassadeur d'Israël en Egypte entre 2016 et 2020, David Govrin est arrivé mardi à Rabat en tant que nouveau chargé d'affaires, a indiqué le ministre israélien des Affaires étrangères, estimant qu'il s'agissait d'un "jour de célébrations pour l'Etat d'Israël".

"David Govrin et son équipe vont travailler à poursuivre les relations bilatérales dans tous les domaines, y compris dans tout ce qui est lié au dialogue politique, au tourisme, à l'économie et aux liens culturels", poursuit le communiqué du ministère.

Les deux pays ont signé en décembre à Rabat un accord de normalisation de leurs liens par-

rainé par les Etats-Unis, avec des accords bilatéraux centrés sur les liaisons aériennes directes, la gestion de l'eau, les connexions des systèmes financiers et un accord d'exemption de visa pour les diplomates.

Le gouvernement israélien a officiellement approuvé dimanche cet accord, qui doit toutefois encore obtenir le feu vert des députés.

Rabat avait fermé son bureau de liaison à Tel-Aviv en 2000, au début de la seconde Intifada (soulèvement palestinien).

Le Maroc abrite la plus importante communauté juive d'Afrique du Nord, avec quelque 3.000 personnes. Environ 700.000 juifs d'origine marocaine vivent en Israël.

La diplomatie israélienne a, par ailleurs, annoncé l'ouverture mardi du consulat général d'Israël à Dubaï, avec l'arrivée du diplomate Ilan Sztulman aux Emirats.



"C'est un jour important pour la paix et un jour enthousiasmant pour la mise en œuvre de nos accords avec les Emirats et le Maroc", s'est félicité le mi-

nistre israélien des Affaires étrangères Gabi Ashkenazy.

Israël avait annoncé dimanche l'ouverture d'une ambassade dans la capitale

émirat, Abou Dhabi, un peu plus de quatre mois après la signature de l'accord de normalisation avec cette monarchie arabe du Golfe.

L'UNESCO offre au Maroc des équipements d'alerte précoce des tremblements de terre



L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a mobilisé, entre les 17 et 21 janvier 2021, sept équipements de haute technologie d'alerte précoce aux tremblements de terre au profit du Centre national de recherche

scientifique et technique (CNRST).

Ces équipements de haute technologie d'alerte précoce, dont l'un a été installé à l'Institut national de géophysique (ING) et les autres au niveau des villes de Kénitra, Larache, Tanger, Al Hoceima, Nador et Fès, permettront ainsi de détec-

ter les tremblements de terre juste avant leur occurrence et de lancer des messages d'alerte à travers des haut-parleurs, indique un communiqué de l'Organisation onusienne.

La même source poursuit que ces équipements, fruits de la mobilisation par

le Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb d'un don fourni par la compagnie japonaise "Challenge Company Limited" au profit du CNRST, sont également d'une grande utilité pour l'alerte au Tsunami et peuvent déclencher l'arrêt instantané de certains équipements sensibles comme les machines au niveau des centrales nucléaires, les trains et les ascenseurs.

Eu égard à la situation géographique du Maroc qui expose plusieurs zones du pays au risque de tremblement de terre, le Maroc a mis en place depuis plusieurs années une politique de recherche dans le domaine de la sismologie, à travers l'extension du réseau sismologique géré par l'ING relevant du CNRST, et par le biais de nombreux travaux de recherche et de missions de terrain réalisés par les universités marocaines, précise encore le communiqué.

L'UNESCO, en lien avec son mandat dans le domaine des sciences, facilite et promeut l'utilisation de la science et de la technologie pour contribuer à la réduction des risques de catastrophe et veille au renforcement de la coopération scientifique internationale pour améliorer les capacités de ses pays membres à se prémunir des risques de catastrophes et sauver ainsi des vies humaines et des infrastructures, conclut la même source.



100 millions de cas dans le monde *Le président américain dope la vaccination*



Joe Biden a promis mardi "un effort de guerre" pour remettre à flot le programme de vaccination des Etats-Unis, pays le plus lourdement affecté par la Covid-19, dont le nombre de cas a dépassé 100 millions à travers le monde. L'objectif est de commander 200 millions de doses supplémentaires de vaccins contre la Covid-19 afin d'être en capacité de vacciner la totalité de la population américaine d'ici la fin de l'été, a-t-il annoncé.

Alors que les Etats-Unis ont dépassé le seuil de 25 millions de cas confirmés et de 425.000 morts, le nouveau locataire de la Maison Blanche présentait mardi des mesures pour accélérer la distribution des vaccins, qui a connu des retards et des problèmes logistiques à la fin du mandat de Donald Trump. "C'est un effort de guerre", a-t-il lancé, en évoquant un bilan potentiel de 500.000 décès à la fin février. Contrastant avec la minimisation des risques et les messages contradictoires sur le port du

masque et les gestes barrière qui ont caractérisé la présidence Trump, il a averti qu'en attendant l'immunité collective, "ce sont les masques, pas les vaccins, qui sont la meilleure défense".

Au total dans le monde, 100.010.798 cas de Covid-19 ont été officiellement détectés, responsables de 2.151.242 décès depuis son apparition en Chine en décembre 2019, selon un comptage réalisé mardi soir par l'AFP à partir des bilans fournis par les autorités. La vaccination a débuté il y a un mois: plus de 63,5 millions de doses ont été administrées dans au moins 68 pays ou territoires, selon les décomptes de l'AFP. Mais le fossé vaccinal entre riches et pauvres se creuse, s'est inquiétée l'Organisation mondiale pour la santé (OMS).

Autre chiffre marquant, signe que la pandémie ne faiblit pas, le Royaume-Uni est devenu mardi le premier pays en Europe à dépasser les 100.000 morts des suites du nouveau coronavirus. Actuel-

lement reconfiné, il en est à sa troisième vague de la pandémie, beaucoup plus virulente en raison d'un variant considéré comme bien plus contagieux, potentiellement plus mortel, et qui a déjà essaimé un peu partout sur la planète.

Selon le quotidien britannique The Times, le gouvernement devait annoncer mercredi un projet obligeant les ressortissants britanniques de retour dans leur pays en provenance de 30 pays jugés à haut risque, dont le Portugal, à observer une quarantaine de dix jours dans des hôtels. Les non-ressortissants britanniques en provenance de ces pays seront eux purement et simplement interdits d'entrée sur le territoire.

La mise en application de ces mesures devrait prendre trois semaines, indique le journal, et obligerait les voyageurs britanniques à déboursier 1.500 livres (près de 1.700 euros) pour séjourner dans des hôtels proches des aéroports où ils seraient gardés et nourris.

Le Portugal, malgré la mise

en place il y a une dizaine de jours d'un nouveau confinement général, est lui le pays qui a recensé le plus de nouveaux cas dans le monde, rapportés à la population (849 cas pour 100.000 habitants) la semaine dernière.

La pandémie, qui limite les libertés et éprouve depuis un an la patience des populations, provoquant heurts et émeutes, va amputer le produit intérieur brut mondial de 22.000 milliards de dollars entre 2020 et 2025, a estimé mardi le Fonds monétaire international (FMI), l'équivalent quasiment du PIB américain.

Aux Pays-Bas, après trois nuits de violentes émeutes dans plusieurs grandes villes et localités pour protester contre l'instauration d'un couvre-feu, une forte présence policière semblait mardi soir avoir empêché de nouveaux troubles. Au moins 184 personnes ont été arrêtées et dix policiers blessés, dans ces émeutes, les "pires en quarante ans" selon le Premier ministre Mark Rutte. En Grèce, la police a

annoncé que tous les rassemblements seraient interdits pendant une semaine pour des raisons de "santé publique", alors qu'une manifestation étudiante est prévue jeudi et une autre de l'extrême gauche vendredi.

En Israël, après de premiers heurts lundi, des violences ont à nouveau éclaté mardi entre policiers et juifs ultra-orthodoxes opposés aux mesures sanitaires.

L'Islande est devenue mardi l'un des premiers pays à remettre des "certificats" de vaccination à ses ressortissants, avec pour "objectif de faciliter la circulation des personnes entre les pays", alors que la question divise les membres de l'UE, et que leur valeur n'est pas reconnue internationalement.

L'Allemagne, pour sa part, envisage des "mesures drastiques", parmi lesquelles "des contrôles aux frontières plus stricts, (...) mais aussi la réduction du trafic aérien à destination de l'Allemagne à presque néant".

Biden s'attaque aux forages de pétrole et de gaz aux Etats-Unis

Déterminé à mettre en oeuvre son plan pour le climat, Joe Biden devait annoncer mercredi des mesures contre les forages de gaz et de pétrole sur les terres fédérales américaines, selon plusieurs médias et un mémo de la Maison Blanche. L'administration du président démocrate a rédigé un texte imposant un moratoire sur l'octroi de nouvelles concessions pour des forages pétroliers et gaziers sur les terres et les eaux appartenant au gouvernement, d'après le Washington Post. Si le moratoire n'aura pas d'impact sur les concessions déjà accordées, il permettra à Joe Biden de tenir une de ses promesses de campagne.

Les Etats-Unis devraient aussi s'engager à préserver l'intégrité de 30% des terres et des eaux fédérales d'ici 2030, afin d'enrayer la perte de la biodiversité, selon plusieurs médias américains.

Près d'un quart des émissions de dioxyde de carbone aux Etats-Unis proviennent d'énergie produite sur des terrains fédéraux, note un rapport gouvernemental de 2018. Et l'octroi de concessions pétrolières, gazières, ou d'extraction de charbon a généré près de 11,7 milliards de dollars de revenus pour le gouvernement américain en 2019, selon les chiffres du département de l'Intérieur.

Avec cette série de mesures, Joe Biden se rapproche ainsi de manière concrète de son objectif d'abandon progressif des énergies fossiles, et d'une neutralité carbone dans le secteur énergétique d'ici 2035 et dans l'ensemble de l'économie d'ici 2050. Mais certaines associations environnementales, comme l'ONG Oceana, souhaitent que le nouvel hôte de la



Maison Blanche aille encore plus loin, transformant le moratoire sur les forages en une interdiction permanente. "En protégeant de façon pérenne nos côtes de forages polluants en pleine mer et en privilégiant des sources renouvelables d'énergie, comme l'éolien en mer, on peut simultanément combattre le changement climatique et garantir une économie verte pour nos littoraux", explique Diane Hoskins, porte-parole d'Oceana sur le sujet.

Le projet présidentiel a aussi provoqué de vives critiques dans l'industrie des énergies fossiles. "Limiter l'exploitation (d'énergies fossiles) sur les terres et les eaux de l'Etat ce n'est rien de moins qu'une politique visant à « importer davantage de pétrole »", lance Mike Sommers, président de la

plus grande fédération des professionnelles de l'industrie pétrolière et gazière aux Etats-Unis. "La demande en énergie va continuer à s'accroître, notamment avec l'amélioration de la situation économique, et nous devons choisir de produire cette énergie ici aux Etats-Unis ou de dépendre de pays étrangers hostiles aux intérêts américains", poursuit-il.

Joe Biden devrait donner au changement climatique le statut de "priorité de sécurité nationale" et reconstituer un groupe d'experts en science et technologie chargé de le conseiller, indique un mémo de l'exécutif consulté par l'AFP. Il annoncera aussi un sommet sur le climat réunissant des dirigeants internationaux aux Etats-Unis le 22 avril, jour de la Terre et date du cin-

quième anniversaire de la signature de l'accord de Paris, selon la même source. Ce sera l'occasion pour la première puissance mondiale de "s'asseoir à la table des discussions avec les autres" afin de faire avancer la lutte contre le réchauffement climatique, avant que se tienne la grande conférence de l'ONU sur le climat (COP26) au Royaume-Uni en novembre, souligne David Waskow du World Resources Institute. L'expert s'attend à ce que les Etats-Unis rehaussent leurs objectifs environnementaux, avec comme horizon potentiel une baisse de 50% des émissions totales de gaz à effet de serre d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 2005.

Le président démocrate doit par ailleurs présenter au Congrès le mois

prochain son plan de 2.000 milliards de dollars pour le climat, censé placer durablement les mesures vertes au coeur de l'économie américaine. Il pourrait cependant faire face aux réticences des élus républicains, même si un accord bipartite reste envisageable. "Il ne faut pas oublier que des Etats comme le Texas et le Wyoming ont aussi un fort potentiel éolien", indique Sherri Goodman, qui a travaillé sur les questions environnementales sous l'administration Obama. "L'accélération de la fonte des glaciers, de la banquise, l'effondrement du permafrost (sols gelés en profondeur) et l'augmentation des températures soulignent l'importance de la reconnaissance du climat comme élément essentiel de notre politique étrangère", ajoute-t-elle.

Une centaine de jihadistes tués lors d'une opération franco-malienne



Les armées française et malienne ont éliminé une centaine de jihadistes lors

d'une opération d'envergure menée conjointement en janvier dans le centre du Mali, a indiqué

mardi l'armée malienne, à l'approche d'un sommet qui réunira au Tchad en février Paris et ses partenaires du Sahel. "Une centaine de terroristes neutralisés, une vingtaine capturés et plusieurs motos et matériels de guerre saisis" durant l'opération "Eclipse", menée du 2 au 20 janvier par l'armée malienne et la force française Barkhane, a indiqué l'armée malienne dans un communiqué.

Paris avait affirmé la semaine dernière qu'une vingtaine de jihadistes avaient été tués mi-janvier par les militaires français et leurs partenaires locaux dans le nord du Burkina Faso, dans la zone dite des "trois frontières" (Burkina, Mali, Niger), lors d'une opération menée en coordination avec "Eclipse".

Au Mali, il s'agissait de "bouger l'ennemi hors de ses zones de refuge" dans le secteur Douentza-Hombori-Boulkessi, une région de forêts clairsemées et de brousses surplombées d'un massif rocheux où sont implantés des éléments du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM, ou Jnim en arabe), une alliance jihadiste affiliée à Al-Qaïda. D'autres groupes, liés pour leur part à l'organisation Etat islamique (EI), sont également présents dans la région.

Paris combat les jihadistes au Sahel avec 5.100 hommes, déployés depuis 2013 aux côtés des armées du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Tchad, Burkina Faso, Niger). Ces armées revendiquent cependant rarement un bilan hu-

main aussi important lors d'une seule opération face à des groupes qui ne compteraient dans leurs noyaux durs pas plus de quelques milliers d'hommes.

Le secteur reste toutefois dangereux pour les forces maliennes et françaises. Fin décembre, trois soldats français y ont été tués par l'explosion d'une mine artisanale près d'Hombori, une attaque revendiquée par le GSIM, tandis que six soldats maliens ont été tués le week-end dernier lors d'attaques nocturnes simultanées contre les deux camps militaires de la zone, à Boulekessy et Mondoro. Les assaillants avaient été repoussés avec l'aide de l'aviation française, une riposte qui avait fait "une trentaine de morts côté terroristes", selon Bamako.

La future secrétaire américaine au Commerce promet d'être "agressive" envers la Chine



La nouvelle secrétaire américaine au Commerce, qui était auditionnée mardi au Sénat en vue de sa confirmation, a signalé son intention de rester ferme et même "agressive" envers la Chine, dénonçant des pratiques commerciales déloyales du géant asiatique.

Gina Raimondo, première femme gouverneur de Rhode Island, a déclaré que la Chine avait "clairement eu un comportement anticoncurrentiel", citant le dumping dans le secteur de l'acier et de l'aluminium, "qui a porté préjudice aux travailleurs américains". "Par conséquent, si je suis confirmée, je prévois d'être très agressive, d'aider les Américains à lutter contre les pratiques déloyales de la Chine", a-t-elle ajouté. Elle a toutefois endossé la position de Joe Biden sur le fait que les États-Unis ne souhaitent pas faire cavalier seul et consulteraient leurs alliés pour rétablir un commerce équitable avec Pékin.

En réaction, le gouvernement chinois a ap-

pelé mercredi Washington à "corriger ses erreurs", sans toutefois explicitement faire référence aux propos de Mme Raimondo. "La dernière administration américaine a opté unilatéralement pour le protectionnisme et l'intimidation et a lancé avec malveillance une guerre commerciale" contre la Chine, a relevé devant la presse un porte-parole de la diplomatie chinoise, Zhao Lijian. M. Zhao a assuré, sans autre précision, que Pékin prendrait les "mesures nécessaires pour sauvegarder les droits et intérêts légitimes des entreprises" de son pays.

Alors que des élus républicains et démocrates ont signalé que certaines entreprises chinoises représentaient un risque pour la sécurité nationale, Mme Raimondo ne s'est en revanche pas engagée à maintenir le géant Huawei ou d'autres entreprises chinoises sur la liste noire américaine. Elle a simplement promis d'utiliser les pouvoirs du département du Commerce "pour protéger les Américains et notre réseau

contre les interférences chinoises", ajoutant: "c'est Huawei, ZTE ou toute autre société".

Sous l'administration Trump, le département du Commerce, dirigé par Wilbur Ross, avait largement utilisé ses prérogatives pour sévir contre les entreprises technologiques chinoises, soupçonnées d'espionnage industriel ou de compromettre la sécurité nationale des États-Unis. Il avait ainsi allongé la liste des sociétés qui ne peuvent pas commercer avec les entreprises américaines sans une licence préalable. Des dizaines d'entreprises ont été ajoutées à la liste du département du Commerce, y compris des géants des télécommunications comme Huawei et ZTE.

En décembre, quelques semaines avant son départ, l'administration Trump avait également ajouté le fabricant chinois de puces informatiques, Smic, limitant l'accès de l'entreprise aux technologies haut de gamme américaines en raison de ses liens présumés avec l'armée chinoise.

Benalla renvoyé en correctionnelle

Alexandre Benalla, ex-chargé de mission à l'Élysée, a été renvoyé en correctionnelle pour "faux" et "usage de faux" et "usage public et sans droit de documents justifiant d'une qualité professionnelle" au terme de l'enquête sur ses passeports diplomatiques et de service, a appris mercredi l'AFP de source judiciaire.

Il s'agit du premier renvoi en procès de l'ancien collaborateur d'Emmanuel Macron, dont le nom a émergé avec le scandale des violences commises lors d'une manifestation le 1er mai 2018 à Paris. Outre l'affaire des passeports, il est visé par cinq autres enquêtes judiciaires.

Dans une ordonnance datée du 25 janvier, les juges d'instruction chargés de ce volet ont donc renvoyé M. Benalla, 30 ans, devant le tribunal correctionnel pour "usage public et sans droit de documents justifiant d'une qualité professionnelle" s'agissant de l'utilisation de deux passeports diplomatiques, et pour "faux et usage de faux" concernant son passeport de service.

L'enquête visait à éclaircir les conditions dans lesquelles l'ancien chargé de mission à l'Élysée a utilisé des passeports diplomatiques pour voyager en Afrique et en Israël, où il entamait sa reconversion en tant que consultant international en sécurité, après sa mise en examen en juillet 2018 pour des violences lors du 1er-Mai et son limogeage. Il détenait en outre un passeport de service obtenu, selon l'accusation, en produisant frauduleusement une lettre à en-tête du chef de cabinet de l'Élysée, François-Xavier Lauch, mais "dactylographiée" et non signée.

M. Lauch, désormais directeur de cabinet adjoint du ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin, avait été convoqué en tant que partie civile après avoir porté plainte contre Alexandre Benalla, dont il était à l'époque le supérieur. "Alexandre Benalla qui avait dans un premier temps été laissé sous le statut de témoin assisté dans ce dossier a toujours contesté les faits et leur qualification pénale", a déclaré à l'AFP son avocat, Me Jacqueline Laffont. "Par ailleurs il a été démontré lors de l'instruction que la pratique administrative de l'original signé existait bien, et était utilisée notamment dans certains services de l'Élysée", a-t-elle ajouté.

L'ONU demande 100 millions USD pour aider les migrants en route vers la Méditerranée



Les Nations unies ont demandé mercredi 100 millions de dollars pour renforcer le soutien, dans leur pays, des migrants africains en route vers la Méditerranée pour rejoindre

l'Europe. Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) se dit "profondément préoccupé" par l'escalade des conflits et l'ampleur des déplacements au Sahel, par les nouveaux mouvements de

population à l'est et dans la Corne de l'Afrique, et par l'augmentation des arrivées par mer dans les îles Canaries.

Durant la seule année 2020, un total de 1.064 décès ont été enregistrés dans la zone centrale et occidentale de la Méditerranée. "Le HCR sollicite un peu plus de 100 millions de dollars pour renforcer la protection, dans les pays africains, des réfugiés en route vers la Méditerranée", indique l'agence dans un communiqué. "La priorité absolue est d'offrir des alternatives sûres et viables à ces dangereux périples caractérisés par les abus et la mort", ajoute-t-elle.

La violence au Sahel a déjà forcé à ce jour environ 2,9 millions de personnes à fuir, selon le HCR. Et en l'absence de perspectives de paix et de stabilité dans la région,

"il est fort probable" que d'autres mouvements de population se produiront de nouveau et que beaucoup continueront à tenter la périlleuse traversée maritime vers l'Europe, s'inquiète l'organisation.

Avant de tenter la traversée, nombreux sont ceux qui fuient dans d'autres pays sur le continent africain. "Beaucoup de ces personnes fuient les violences et la persécution et ont des besoins immenses et urgents en matière de protection. Il est essentiel qu'un soutien vital ainsi que des services de protection leur soient assurés dans les pays vers lesquels elles ont fui initialement", a indiqué l'envoyé spécial du HCR pour la situation en Méditerranée centrale, Vincent Cochetel. "Nous recevons des témoignages poignants des brutalités et des abus dont sont victimes les

réfugiés et les migrants sur les routes qui mènent à la Méditerranée. Beaucoup sont la proie de trafiquants et de passeurs et sont maltraités, extorqués, violés, et parfois tués ou laissés pour morts", a-t-il souligné.

L'appel de fonds lancé par le HCR découle du plan d'action stratégique pour 2021 lancé par l'organisation qui vise à accroître l'accès, l'identification et l'assistance aux réfugiés le long de leurs itinéraires, ainsi qu'à améliorer l'accès à l'éducation et aux moyens de subsistance dans les pays d'asile.

Afin de limiter le recours aux dangereux périples terrestres et maritimes, le HCR appelle par ailleurs les États à favoriser les voies d'accès sûres et légales pour les réfugiés, y compris par le biais du regroupement familial.

Fatima-Zohra Alaoui, directrice générale de l'AMITH

Aujourd'hui, l'inquiétude est vive dans le secteur du textile et de l'habillement

Entretien

Dans une interview accordée à la MAP, la directrice générale de l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement (AMITH), Fatima-Zohra Alaoui, analyse les récentes tendances du secteur du textile marocain, qui ne cesse de plonger dans l'incertitude comme conséquence de la crise sanitaire.

Dans cet entretien, elle présente les nouveaux leviers de croissance de ce secteur exportateur et grand pourvoyeur d'emplois, et dresse les pistes à même de promouvoir une offre locale répondant aux attentes du consommateur marocain.



A en croire la récente note de la Direction des études et des prévisions financières, le secteur du textile a enregistré, à partir du mois de juin, une tendance correctrice (un reflux de 2% au T3 après -46,7% au T2). Comment expliquez-vous cette évolution ?

La Covid-19 a touché indifféremment tous les pays du monde, donnant lieu à une crise sanitaire et économique dont personne n'est en mesure, encore aujourd'hui, d'estimer l'ampleur. L'industrie textile marocaine étant fortement intégrée à l'industrie mondiale, l'impact de la crise s'est très rapidement fait ressentir dans notre secteur avec l'arrêt brutal des commandes et la suspension des paiements de nos clients étrangers. Une grande majorité de nos entreprises se sont retrouvées en arrêt quasi-total dès la fin du mois de mars, et ce pour plusieurs mois.

Nos partenaires étrangers ayant, pour la plupart, entamé leur déconfinement courant mai, les commerces non essentiels ont rouvert, donnant lieu à une reprise des commandes à partir du mois de juin.

Ainsi, après une baisse cumulée de près de 36% sur les 6 premiers mois de l'année, le secteur a pu retrouver son dynamisme à l'export à partir du mois de juillet 2020, et ce jusqu'au mois d'octobre, ce qui a permis de ramener la contre-performance annuelle sur les 10 premiers mois de l'année à -18,7% comparativement à la même période en 2019.

Malheureusement, au vu de la détérioration de la situation sanitaire en Europe, nos exportations ont réamorcé une tendance baissière à partir du mois de novembre, baisse chiffrée à 11% en comparaison avec novembre 2019. Les remontées terrain de nos membres indiquent que la baisse s'est poursuivie en décembre 2020 en raison de l'évolution de la pandémie en Europe.

Les reconfinements annoncés par

les pays partenaires et l'absence de visibilité quant à leur durée sont autant de facteurs qui rendent impossibles l'élaboration de projections sur les prochaines semaines voire les mois à venir, c'est pourquoi l'inquiétude est vive aujourd'hui quant à l'impact de cette deuxième vague de confinement sur notre industrie.

Après plus d'une année de pandémie, le secteur est en quête d'une véritable relance, en tant qu'Association des professionnels du secteur, que recommanderiez-vous ?

La crise liée à la Covid-19 a catalysé des changements structurels dans le secteur du textile. Le diagnostic stratégique que l'AMITH a réalisé ces derniers mois a donné lieu à une nouvelle vision pour le secteur basée sur 4 leviers.

Le premier porte sur le renforcement de l'agilité du secteur de par son adaptation aux choix des clients, ses capacités de prototypage et d'anticipation, ainsi que la qualité de ses services logistiques et le niveau élevé de ses compétences.

Le second levier est lié à l'innovation avec l'introduction de la technologie dans le processus industriel, mais aussi la créativité et la digitalisation. En troisième lieu vient la durabilité, en proposant des solutions intégrant parfaitement les exigences des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'économie faiblement carbonée. Enfin, le quatrième levier vise la consolidation de la qualité de l'offre en renforçant le niveau d'exigence en matière de technicité, traçabilité et de matières. Un plan d'action ambitieux a été élaboré, et plusieurs chantiers ont d'ores et déjà été amorcés.

Cependant, le principal défi aujourd'hui, pour l'AMITH et les entreprises du secteur, est de réussir à passer le cap de cette seconde vague de confinement en Europe, qui risque de porter gravement préjudice aux entreprises et aux emplois de manière

générale.

En effet, après avoir fait preuve d'une résilience exemplaire depuis le début de la crise, les entreprises du secteur peinent aujourd'hui à réagir de manière adéquate à la baisse drastique de leur activité depuis novembre 2020, en raison de la détérioration de leurs bilans et de l'absence de visibilité quant à leur carnet de commandes.

Les défis existants et les défaillances du marché font que ces entreprises ont besoin d'être soutenues pour préserver les potentialités humaines et techniques dont regorge le secteur, ainsi que l'héritage et le savoir-faire cumulés à travers les générations, afin d'assurer une reprise durable dès que le contexte mondial le permettra.

Comment le Maroc devrait se positionner pour développer une réelle industrie de la mode ?

La crise liée au Covid a confirmé que la surdépendance à un nombre restreint de marchés et à l'importation de la majorité de ses intrants rendait l'industrie textile marocaine plus vulnérable que ses concurrents face aux chocs exogènes. En parallèle, cette crise a clairement démontré la capacité de résilience et d'adaptation de l'industrie textile marocaine qui sait faire preuve d'agilité et d'innovation pour saisir les opportunités qui s'offrent à elle.

À ce titre, les changements majeurs qui s'annoncent dans le sourcing mondial sont favorables à la consolidation de l'industrie marocaine du textile-habillement à travers une intégration renforcée, à la fois en amont avec une production locale plus importante, et plus écoresponsable, d'intrants, et en aval avec le renforcement des capacités créatives et de développement produit. L'industrie textile marocaine sera ainsi en mesure d'offrir un produit Made in Morocco intégré, répondant aux attentes des donneurs d'ordres étrangers en matière de sourcing de proximité, de créativité, de compétitivité prix, qui

est encore fortement pénalisée par les règles d'origine imposées dans le cadre des ALE conclus par le Maroc, ou d'offre éco responsable nécessitant une traçabilité tout au long de la chaîne de valeur.

Quel avenir pour le Made in Morocco dans le secteur et quels sont les freins à son développement et à sa promotion, notamment auprès du consommateur marocain ?

Malgré la grande incertitude qui règne actuellement quant à l'évolution de la pandémie et son incidence sur la situation économique, que ce soit au Maroc ou à l'étranger, les industriels du textile-habillement ne perdent pas de vue le fait que cette crise a indiscutablement chamboulé la cartographie du sourcing mondial, ouvrant une nouvelle fenêtre d'opportunité pour l'offre textile marocaine.

Les donneurs d'ordres étrangers affichent aujourd'hui une volonté claire de réduire leur dépendance au sourcing asiatique en faveur d'un approvisionnement de proximité offrant plus de flexibilité, de réactivité, et une meilleure gestion des stocks.

Sur le marché local, les mesures récemment mises en place pour soutenir l'industrie marocaine (amendement de l'ALE avec la Turquie, augmentation du droit commun sur les produits finis industriels, stratégie de substitution des importations, préférence nationale dans la commande publique) donneront la possibilité aux industriels marocains de reconquérir leur marché domestique jusque-là cannibalisé par les importations.

Cela passera naturellement par une offre Made in Morocco intégrée avec un excellent rapport qualité-prix, soutenue par une campagne nationale et un label gage de qualité pour redonner confiance au consommateur marocain dans les capacités de l'industrie nationale qui est en mesure de satisfaire ses attentes en termes de qualité, de prix ou de mode.



L'ONMT veut donner une impulsion à la région de Drâa-Tafilalet

La 9^{ème} étape de la Tournée des régions de l'Office national marocain du tourisme (ONMT) a fait escale, le week-end dernier à Ouarzazate, et annoncé récemment l'Office. En effet, c'est à Ouarzazate qu'Adel El Fakir, DG de l'ONMT, et ses équipes se sont rendus ce week-end afin de rencontrer les professionnels du tourisme, les responsables du Conseil régional du tourisme et les autorités de la région, fait savoir l'Office dans un communiqué.

Région particulièrement touchée par la crise, Drâa-Tafilalet a désormais toute l'attention de l'ONMT qui compte bien mettre tout en œuvre au niveau de la promotion pour accompagner la relance de celle-ci, affirme l'Office.

Si certaines destinations ont, depuis le début de cette crise, connu quelques périodes d'éclaircie avec une reprise d'activité en été ou en fin d'année, pour la région de Drâa-Tafilalet, en revanche, il n'en a pas été question, relève l'ONMT, notant que la région n'est pas une destination de voyage privilégiée en été ou en hiver et que la haute saison à Ouarzazate se situe entre mars et juin.

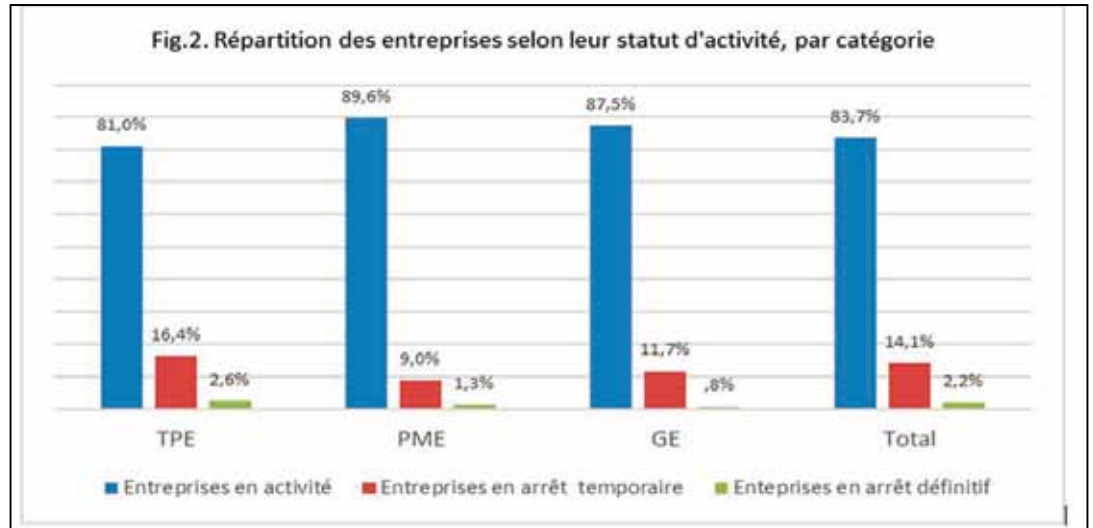
Aujourd'hui, rapporte la MAP, l'Office national marocain du tourisme compte bien tout mettre en œuvre pour donner une nouvelle impulsion à la destination à travers plusieurs axes stratégiques.

Il s'agit de clarifier l'identité de la région de Drâa-Tafilalet, mettre en avant la promotion d'Ouarzazate comme haut lieu du cinéma avec ses studios où sont tournés les plus grands blockbusters mondiaux.

Il est également question de mettre en avant la composante oasis-désert tant sur le plan matériel qu'immatériel et de désenclaver la région en réactivant dès que possible des lignes aériennes majeures notamment sur la France et l'Espagne qui sont les principaux marchés émetteurs de la destination.

Cité dans le communiqué, le directeur général de l'ONMT, Adel El Fakir, a indiqué : "Cette étape est particulièrement importante dans notre tournée car nous avons bien conscience que la région est particulièrement touchée par cette crise. Nous allons dès lors tout mettre en œuvre avec les autorités de la région et les professionnels du tourisme afin de promouvoir la destination tant sur le plan national qu'international en stimulant la promotion et surtout en désenclavant la région par des vols directs au départ des principaux marchés". L'escala de la tournée de l'ONMT a permis aux responsables de l'Office et aux opérateurs et autorités de la région, de prioriser ensemble les mesures qui s'imposent afin de lui assurer une reprise pérenne.

La crise chamboule profondément l'activité des entreprises à fin 2020



La crise provoquée par la pandémie de Covid-19 a eu des répercussions négatives sur l'activité des entreprises au Maroc. Les conséquences ont été telles que plus de 16% d'entre elles étaient en arrêt définitif ou temporaire à fin 2020, selon le Haut-commissariat au plan (HCP).

Si 83,7% d'entre elles ont déclaré avoir maintenu leur activité au terme du deuxième semestre 2020, l'institution publique note que 8,1% des entreprises sont toujours en arrêt temporaire, 6% ont dû arrêter temporairement leur activité après une reprise et 2,2% ont déclaré avoir cessé leur activité de manière définitive. D'après les résultats de sa troisième enquête sur l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises, par catégorie, la proportion d'entreprises en activité à fin 2020 s'élève à 87,5% pour les grandes entreprises (GE), 89,6% pour les petites et moyennes entreprises (PME) et 81% pour les très petites entreprises (TPE).

L'enquête, réalisée auprès d'un échantillon de 3600 entreprises opérant dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de la construction, de l'énergie, des mines, de la pêche, du commerce et des services marchands non financiers, montre cependant que la proportion d'entreprises ayant déclaré avoir définitivement arrêté leur activité a atteint près de 2,6% chez les TPE, 1,3% pour les PME et 0,8% parmi les GE.

Le Haut-commissariat relève, par ailleurs, que la proportion des grandes entreprises qui sont en arrêt temporaire pendant cette période a atteint 11,7%.

L'autre enseignement de cette enquête : plus de la moitié (51%) des entreprises en arrêt temporaire sont âgées de moins de 10 ans, une proportion qui atteint 61% chez les TPE et 43% chez les GE.

Soulignons que l'enquête, menée

via la collecte assistée par tablette et téléphone du 22 au 30 décembre 2020, révèle aussi que près de 30% des entreprises des branches du transport et entreposage, de l'hébergement et de la restauration sont en arrêt temporaire d'activité.

Dans une note synthétisant les résultats de son enquête, le HCP constate, par ailleurs, que «les branches du transport et de l'entreposage, de l'hébergement et restauration et des activités immobilières peinent toujours à reprendre normalement leur activité puisque la proportion des entreprises qui sont en arrêt temporaire a atteint respectivement 31%, 27% et 25%».

Selon la même source, la part des entreprises ayant déclaré un arrêt définitif a atteint 10% dans le secteur des industries du textile et du cuir et 7% dans les activités immobilières. Alors que 17% des entreprises sondées n'ont pas enregistré une baisse de leur activité au deuxième semestre de l'année écoulée.

Il est important de relever ici que l'analyse de l'évolution des indicateurs

relatifs à l'arrêt d'activité des entreprises montre néanmoins un certain redressement de l'activité globale.

En effet, comme le souligne le HCP de même source, «le taux d'arrêt temporaire des entreprises a enregistré une baisse 9 mois après le début de la crise sanitaire». L'institution rappelle à ce propos qu'il était de 54,3% en avril et de 52% en juillet pour atteindre 14,1% en décembre 2020. En parallèle, le taux d'activité a, de son côté, enregistré une évolution positive passant de 43,1% en avril à près de 83,7% en décembre.

Qu'à cela ne tienne, en comparaison avec le deuxième semestre de l'année 2019, le HCP fait remarquer que 83% des entreprises ont déclaré avoir subi une baisse de leur activité tandis que 12% ont connu une stabilité de leur niveau d'activité et seulement 5% des entreprises ont enregistré une augmentation durant le deuxième semestre 2020.

Par catégorie, il ressort de la même enquête que «84% des TPME ont rapporté une baisse de leur activité durant la même période alors que moins de 5% d'entre elles déclarent que leur activité aurait connu une augmentation», a fait savoir le HCP.

A noter également que plus de la moitié des entreprises ayant subi une baisse de leur activité ont évoqué une contraction de 50% et plus au deuxième semestre 2020 par rapport à la même période 2019, selon l'institution qui précise que cette proportion a atteint 59% chez les TPE et 34% pour les GE. Et de souligner, en outre, que la majorité des entreprises de l'hébergement et de restauration enregistrent une baisse de 50% et plus de leur activité.

L'analyse de la situation par secteur d'activité fait ressortir que l'hébergement et la restauration continuent toujours de subir les effets de la crise sanitaire, puisque 86,3% des chefs d'entreprise de ces branches

font état d'une baisse de 50% et plus par rapport au deuxième semestre 2019. Seules 9% d'entre elles font état d'une diminution de 30% à 49%.

Autre constat à prendre au sérieux : «Les baisses d'activités supérieures à 50% restent également importantes dans le secteur de la construction (68,7%), dans les branches des activités immobilières (63,0%) et dans celles de l'industrie du textile et du cuir (58,7%)», souligne l'enquête.

Sur le volet des «effectifs employés», un chiffre interpelle : près de 38% des entreprises ont réduit leurs effectifs employés au terme du deuxième semestre de l'année dernière. Il est à souligner que «37,5% des entreprises organisées ont déclaré que leurs effectifs employés auraient connu une diminution au deuxième semestre 2020 par rapport à la même période 2019, alors que 2% des entreprises auraient connu une augmentation de leurs effectifs durant cette période». D'après les résultats de l'enquête, la proportion des GE qui auraient réduit leurs effectifs est de 41,9%, 33,4% pour les PME et 39,3% chez les TPE.

Concernant toujours ce segment, il est aussi indiqué que «la réduction des effectifs employés atteint 50% et plus pour 43% des entreprises ayant déclaré une baisse de leur emploi (37,5%) au deuxième semestre 2020, en comparaison avec la même période de 2019», ajoute le HCP précisant que cette proportion s'élève à plus de la moitié des TPE, 27% pour les PME et 11% chez les GE.

On retiendra enfin que, par secteur d'activité, les entreprises de la construction (56%) et celles opérant dans l'hébergement et de la restauration (64%) ont réduit de plus de la moitié leurs effectifs durant le deuxième semestre 2020 par rapport à la même période 2019.

Alain Bouithy

Plus de 16% des entreprises sont en arrêt définitif ou temporaire et 38% d'entre elles ont réduit leurs effectifs au deuxième semestre de l'année écoulée

108 certificats négatifs délivrés à Dakhla durant le 4^{ème} trimestre 2020

Un total de 108 certificats négatifs pour la création d'entreprises ont été délivrés par la délégation du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie numérique à Dakhla durant le 4^{ème} trimestre de l'année 2020.

Selon la nature juridique, les sociétés à responsabilité limitée (SARL) viennent en tête des entreprises qui seront créées, avec 104 certificats négatifs, suivies des personnes physiques (04 certificats), indique un communiqué de cette délégation.

Par secteur d'activité, ces certificats concernent les services (51 certificats), le commerce (21), le secteur du bâtiment et des travaux publics (17), le tourisme (11), le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (08), précise la même source.

La même période a également été marquée par le dépôt de 3 demandes d'enregistrement de marque, dont deux liées à la commercialisation du thé et l'autre relative à une activité sportive déposée par une association sportive à Dakhla.

La CCIS-SM et Attijariwafa Bank scellent à Agadir un partenariat au profit de l'entrepreneuriat

La Chambre de commerce, d'industrie et de services de Souss-Massa (CCIS-SM) et le Groupe Attijariwafa Bank viennent de signer, à Agadir, une convention de partenariat visant à promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat et à soutenir les commerçants, les très petites entreprises (TPE), les porteurs de projets et les auto-entrepreneurs.

Cette convention a pour objectif de mettre en place un partenariat à même de renforcer la contribution à la promotion des

commerçants et des TPE, touchés par la crise sanitaire et économique, selon un communiqué de la CCIS-SM.

Aux termes de cet accord, Attijariwafa Bank met à la disposition des bénéficiaires des solutions financières et non financières d'accompagnement, ainsi que des sessions de formation et des services de consulting.

Cette convention intervient suite à des accords similaires signés entre le Groupe Attijariwafa Bank et les CCIS de Rabat, Marrakech et Casablanca.

Lancement du programme "Tatwir croissance verte" à Rabat

Le programme "Tatwir croissance verte" pour l'appui à la décarbonation des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) industrielles a été lancé, mardi à Rabat, dans le cadre du Plan de relance industrielle (2021-2023).

Initié par le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique et déployé à travers l'Agence nationale pour la promotion de la PME (Maroc PME) et l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE), "Tatwir croissance verte" vise à accompagner les TPME industrielles dans leurs démarches de développement de process et produits décarbonés et à appuyer l'émergence de nouvelles filières industrielles vertes et la réduction de la pollution industrielle, rapporte la MAP.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'exécution des Hautes orientations Royales en matière de développement de l'économie verte, de promotion

de l'efficacité énergétique et du développement durable.

"Le Maroc s'est résolulement engagé dans la transition verte de son économie en optant pour la décarbonation de son industrie qui s'impose désormais en tant que critère important d'accès aux marchés étrangers", a-t-il souligné.

Et d'ajouter que "ce programme permet d'appuyer l'excellence opérationnelle des TPME tout en réduisant leur empreinte écologique et de soutenir leur repositionnement stratégique sur des marchés porteurs dans le cadre de nouveaux modèles écono-

miques durables et innovants".

Pour sa part, le directeur général de l'Agence Maroc PME, Brahim Arjidal, a précisé que cinq domaines prioritaires sont couverts par ledit programme, à savoir les projets de transition énergétique portant notamment sur l'optimisation des pratiques et des performances énergétiques des équipements et l'utilisation d'énergies renouvelables et les projets d'amorçage de filières industrielles vertes saisissant les nouvelles opportunités de marché.

Il s'agit également des projets d'innovation et de développement de produits éco-conçus ayant une empreinte carbone positive et des projets de mise en place de technologies propres dans les procédés de fabrication et des flux matières permettant une utilisation rationnelle des matières premières et la réduction de la quantité d'effluents polluants. L'environnement, outre un volet dédié au conseil et à l'expertise, a-t-il relevé.

De son côté, le directeur général de l'AMEE, Said Mouline, a fait savoir que ce programme offre le soutien à l'investissement au profit des TPME industrielles

dans le domaine de l'économie verte, soulignant la nécessité de promouvoir et renforcer cette branche de l'économie, compte tenu de ses retombées positives sur l'environnement, l'économie et le volet social, grâce notamment à la création d'emplois.

Il a incité, à cet égard, les entreprises à s'inscrire davantage dans le cadre de l'efficacité énergétique, en utilisant au maximum les énergies renouvelables pour améliorer leur compétitivité, décarboner et baisser leur facture, et in fine réduire la dépendance énergétique nationale.

"Tatwir croissance verte" permettra dans une première phase de générer un investissement global de près de 1 milliard de dirhams (MMDH). Ce programme propose une offre intégrée portant sur le soutien à l'investissement, l'appui à l'innovation et à la créativité et le conseil et l'expertise pour la transformation verte des TPME industrielles, à travers une offre qui comprend une prime d'investissement de 30% pour l'appui au financement des équipements industriels. Il inclut également une aide remboursable de 5% du pro-

jet d'investissement pour contribuer au financement des besoins en fonds de roulement des projets d'amorçage dans de nouvelles filières industrielles vertes et une prise en charge allant jusqu'à 50% des dépenses engagées en matière d'innovation et de développement des produits notamment les frais d'études techniques, de développement des maquettes et de prototypes, de tests et d'analyses de laboratoires, de brevets et marques.

Le programme prévoit aussi une prise en charge allant jusqu'à 80% pour les PME et 90% pour les TPE au titre des actions de conseil et d'expertise technique portant notamment sur les audits et diagnostics énergétiques et environnementaux, la mise en conformité aux normes et labels, les systèmes de suivi en temps réel de la productivité énergétique et l'analyse de l'impact environnemental d'un produit.

Les entreprises intéressées sont invitées à renseigner le formulaire de candidature en ligne disponible à l'adresse suivante : <https://candidature.marocpme.gov.ma/tatwir-vert/>.



Appui à la décarbonation des TPME industrielles

Tanger Med consacre sa position de premier port à conteneurs en Méditerranée

L'ensemble des activités portuaires à Tanger Med ont affiché une croissance soutenue durant l'année 2020, permettant ainsi au complexe portuaire de consacrer sa position en tant que premier port à conteneurs dans le bassin méditerranéen.

Le tonnage global traité durant l'année échu est de 81 millions de tonnes, soit une progression de 23% par rapport à 2019, a indiqué l'autorité portuaire de Tanger Med (TMPA), notant que le port Tanger Med traite à lui seul près de 47% de l'ensemble du tonnage portuaire du Royaume du Maroc.

Un total de 5.771.221 conteneurs EVP (Equivalent vingt pieds) a été manutentionné au sein du complexe portuaire Tanger Med en 2020, soit une progression importante de 20% par rapport à 2019, a précisé la TMPA dans un communiqué, faisant savoir que ce trafic confirme désormais la position de Tanger Med comme étant le premier port à conteneurs dans le bassin méditerranéen.

S'agissant du trafic du vrac li-

quide, il a connu une croissance de 26% par rapport à l'année 2019 et a enregistré un trafic total de 7.968.485 tonnes d'hydrocarbures traitées, rapporte la MAP. Cette croissance est principalement due à l'activité de bunkering (soutage) au profit des navires transitant par le Détroit de Gibraltar, qui a généré un trafic de près de 1,6 million de tonnes.

Quant au trafic du vrac solide, il a enregistré un total de 303.705 tonnes traitées, en croissance de 18% par rapport à l'année dernière, et ce principalement grâce au trafic de bobines d'acier, de pales d'éoliennes et de céréales.

En termes de trafic des camions de transport international routier (TIR), malgré le ralentissement de l'activité de plusieurs unités industrielles, le port Tanger Med a clôturé l'année avec un trafic semblable à 2019, soit 357.331 camions TIR traités principalement dans le secteur agro-alimentaire, a fait savoir le communiqué.

Par ailleurs, la même source a relevé que 358.175 véhicules neufs

ont été manutentionnés sur les deux terminaux à véhicules du port Tanger Med en 2020, en baisse de 28% par rapport à l'année dernière. Cette variation s'explique par la baisse des ventes de véhicules en Europe et par le ralentissement de la production automobile de Renault et PSA durant la période (Mars-Mai) causé par le contexte sanitaire lié à la Covid-19.

Le trafic des passagers a également été impacté par le contexte sanitaire puisque l'activité passager a été suspendue depuis le mois de mars 2020 en raison de la fermeture des frontières due à la crise sanitaire, puis à légèrement repris au mois de juin 2020 dans le respect des mesures sanitaires, a expliqué le communiqué, faisant savoir qu'un cumul de 701.599 passagers a transité par le port Tanger Med en 2020, en baisse de 75% par rapport à 2019.

Du côté du trafic maritime, un total de 9.702 navires ont accosté au port Tanger Med durant l'année 2020, en baisse de 32% par rapport à 2019, à cause de la forte diminu-



tion des escales maritimes des navires passagers et rouliers.

Toutefois, un total de 4.306 navires de commerce ont fait escale à Tanger Med en 2020, en croissance de 10% comparé à 2019, tandis que 916 navires méga ships (+290 m) ont accosté à Tanger Med, en hausse de 14% par rapport à 2019.

Les performances réalisées pendant l'année 2020 démontrent l'engagement et la collaboration

continus de l'ensemble des partenaires de Tanger Med, notamment les concessionnaires, les armateurs, ainsi que les administrations et les autorités concernées, qui malgré un contexte sanitaire exceptionnel, sont restés pleinement mobilisés afin d'assurer dans les meilleures conditions possibles la continuité des chaînes d'approvisionnement nationales et internationales, a conclu le communiqué.

Art & culture

Les documentaires, des pépites très convoitées mais sous-financées



Les documentaires ont beau avoir le vent en poupe sur les chaînes de télévision comme sur les plateformes, ils souffrent d'un "sous-financement systématique", dénoncent réalisateurs et producteurs, dont les tournages sont de plus entravés par la pandémie.

Drôle d'ambiance pour le monde du documentaire réuni la semaine dernière—surtout via Internet— pour le Festival international documentaire de Biarritz (le Fipadoc), qui a maintenu les rencontres entre professionnels mais repoussé au printemps son ouverture au grand public, à cause du Covid. Tous racontent une année pleine d'embûches pour arriver à maintenir les tournages entre confinements, fermetures des frontières et mesures sanitaires.

"Jusqu'à présent, on a été assez épargné car les films que l'on reçoit sont encore pour beaucoup des films pré-Covid", relate Roch Bozino, patron de la société de distribution de documentaires Java Films, lors d'une table-ronde. Mais "le pire est devant nous", anticipe-t-il, estimant "inévitable de filmer

(des visages) masqués".

"Masque ou pas masque?" et que faire "pour les films d'immersion, notamment dans les écoles, les prisons?", s'interroge Catherine Alvaresse, directrice des documentaires de France Télévisions. Sans parler de tournages sans cesse repoussés à l'étranger comme en France, faute d'autorisations ou de reprise normale des activités, notamment pour les sujets liés au sport.

Conséquence pour les distributeurs et diffuseurs: "On se retrouve avec une pénurie de programmes" et "un problème d'investissement", l'argent investi en amont n'étant pas compensé par la vente de nouveaux programmes, relève Emmanuelle Joanelle, à la tête du distributeur Terranoa. Les diffuseurs, chaînes de télévisions et services de vidéos en ligne, sont lancés depuis deux ans dans une recherche effrénée de contenus, pour remplir leurs grilles et plateformes. Une ruée qui bénéficie largement au documentaire qui a retrouvé une nouvelle jeunesse sur les plateformes. "Il y a un vrai marché qui se développe", constate le distributeur Roch

Bozino. "On a réalisé 37% de notre chiffre d'affaires en non-linéaire" (sur des plateformes, ndlr) contre 5% deux ans auparavant.

Mais la concurrence féroce rend "les diffuseurs de plus en plus possessifs" et ils demandent de "plus en plus de droits" d'exclusivité, souligne Patricia Boutinard-Rouelle, dirigeante de Nilaya Production. "Le paradoxe, c'est qu'ils financent de plus en plus mal". "Les producteurs font le constat qu'ils n'ont pas les moyens de répondre aux attentes légitimes des auteurs en matière de rémunération de leur travail", confirme Stéphane Le Bars, délégué général de l'Uspa (Union syndicale de la production audiovisuelle). Et ce parce que "le documentaire de création est historiquement sous-financé" par les diffuseurs français, ces derniers apportant moins de la moitié du budget des films, dénonce-t-il s'appuyant sur un rapport de l'Uspa.

Une appréciation étayée dans une autre étude, cette fois menée du côté des auteurs, par l'Addoc (Association des cinéastes documentaristes) et la Scam (Société civile des auteurs multimédia), qui

pointe la forte variation des rémunérations moyenne brutes des réalisateurs, souvent bien en-deçà du travail déclaré.

Ces données témoignent "de la précarisation de notre secteur et d'une économie trop contrainte pour que notre travail puisse être rémunéré à notre juste valeur", résume la co-auteurice du rapport, la réalisatrice Ana Feillou.

Pointés du doigt, les diffuseurs publics arguent de leurs budgets contraints. "Notre engagement documentaire global ne change pas", répond la patronne du documentaire de France Télévisions, expliquant disposer d'une enveloppe constante pour financer un nombre croissant de documentaires. D'où les espoirs placés par de nombreux professionnels français du documentaire sur la future réglementation qui devrait obliger les plateformes à investir 20% à 25% du chiffre d'affaires réalisé en France dans la production d'oeuvres françaises ou européennes.

Une manne estimée de 150 à 200 millions d'euros tous les ans pour Netflix, selon la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot.

"Never Rarely Sometimes Always" en tête des nominations aux Spirit Awards



Hollywood a eu mardi un premier aperçu des favoris potentiels dans la course aux prix cinématographiques avec les nominations aux Spirit Awards, festival consacré aux films indépendants, où "Never Rarely Sometimes Always" est arrivé en tête. Le film, récit de la grossesse non désirée d'une adolescente dans l'Amérique rurale, a remporté sept nominations au total, devançant "Minari", portrait d'une famille américaine d'origine coréenne, et deux poids lourds de la saison des prix, "Nomadland" et "Le blues de Ma Rainey".

Les Spirit Awards ne prennent en considération que les films disposant d'un budget inférieur à 22,5 millions de dollars mais sont un indicateur suivi par l'industrie du cinéma car ils permettent souvent de repérer les films indépendants ayant leurs chances dans la course aux Oscars. C'est d'autant plus vrai cette année avec une pandémie qui a bouleversé le calendrier d'Hollywood. "Évidemment, 2020 a été l'enfer mais l'une des choses formidables qui nous a permis de tenir ces derniers mois a été la

possibilité de regarder tous ces films et ces séries", a estimé le président du festival, Josh Welsh.

"Never Rarely Sometimes Always" avait été présenté voici déjà un an au festival de Sundance, et avait remporté le second prix au festival de Berlin en février dernier, juste avant la pandémie. Dans ce long-métrage d'Eliza Hittman, Sidney Flanigan joue une adolescente de 17 ans, forcée de quitter sa Pennsylvanie natale pour se rendre à New York afin de mettre un terme à une grossesse non désirée. L'actrice est en lice pour un Spirit Award, tout comme sa partenaire Talia Ryder.

"Minari", qui suit une famille d'origine coréenne dans son déménagement dans l'Arkansas rural des années 1980 à la recherche d'une nouvelle vie, espère rééditer l'exploit de "Parasite" aux Oscars l'an dernier. Le film a décroché six nominations. Chadwick Boseman ("Black Panther"), décédé en août dernier d'un cancer, sera en lice à titre posthume pour sa performance dans "Le blues de Ma Rainey", qui se déroule dans

le monde de la musique du Chicago des années 1920. Avec cinq nominations, la production Netflix est à égalité avec l'étonnant "Nomadland", qui met en scène une communauté de vieux idéalistes nomades sillonnant l'Amérique dans des fourgonnettes hors d'âge. L'oeuvre, réalisée par Chloé Zhao et avec en vedette Frances McDormand, a été primée à Venise et Toronto et fait figure de favori pour les Oscars. Ces quatre films sont en lice dans la catégorie du meilleur film. Or ces dix dernières années, les Spirit Awards ont dans cette catégorie récompensé une fois sur deux des films qui devaient l'emporter également aux Oscars, dont "Moonlight", "Spotlight" et "Birdman". La pandémie de coronavirus a chamboulé aussi le calendrier des prix cinématographiques, dont beaucoup ont décalé leur édition. Les Golden Globes et les SAG Awards dévoileront leur sélection la semaine prochaine tandis qu'il faudra attendre mars pour connaître la sélection des Oscars. Les Spirit Awards seront décernés le 22 avril lors d'une cérémonie virtuelle.

Appel à candidature pour une résidence d'écriture dédiée au film d'animation



Un appel à candidature pour participer à une résidence d'écriture dédiée au film d'animation, prévue en mars prochain à Meknès, vient d'être lancé.

Cette résidence, organisée par l'association NEF Animation, l'Institut français de Meknès (IFM) et la Fondation Aïcha, se déroulera cette année sous une forme hybride, pendant 3 semaines à Meknès (du 7 mars au 28 mars) puis pendant une semaine à distance, avec un suivi par un coach.

Selon l'IFM, cette résidence s'adresse

aux auteurs et réalisateurs issus de pays francophones, porteurs d'un projet personnel de film (ou série) d'animation et nécessitant un temps d'écriture pour le développement de celui-ci.

Depuis six ans, la NEF Animation, l'IFM et la Fondation Aïcha organisent une résidence d'écriture à Meknès pour des auteurs francophones de film d'animation, qui bénéficient d'un accompagnement assuré par un professionnel du film d'animation et d'une bourse d'écriture.

Six auteurs sont ainsi sélectionnés

chaque année pour participer à cette résidence, dont un artiste français et un autre belge.

Les organisateurs ont fait remarquer qu'exceptionnellement en 2021, en raison de la situation sanitaire, les dates du festival international du cinéma d'animation de Meknès (FICAM) ne coïncideront pas avec les dates de cette résidence.

Cette résidence bénéficie du partenariat du Festival Anima (Bruxelles), des Offices jeunesse internationaux du Québec - LOGIC, de TV5 Monde et du réseau des Instituts français.

Bouillon *de culture*

L'actrice marocaine Zhour Maamri tire sa révérence

L'actrice marocaine Zhour Maamri est décédée, mardi soir à Rabat, à l'âge de 78 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille. Née en 1942 à Meknès, la défunte était l'une des icônes du théâtre marocain et une actrice de talent ayant réalisé un grand succès dans la troupe "Maa-mora".

Elle s'est distinguée sur la scène artistique depuis les années soixante avec sa participation à plusieurs œuvres dramatiques et cinématographiques, telles que le film américain "Talon noir", le chef-d'œuvre du réalisateur syrien Mustafa Akkad "Ar-rissala", le film espagnol "Un burka por amor", laissant ainsi derrière elle un héritage artistique riche.



Les organisateurs du Festival de Fès des musiques sacrées s'étonnent de l'annonce, par une tierce partie, des dates de la prochaine édition



La Fondation Esprit de Fès a noté "avec étonnement", l'annonce par une tierce partie d'organiser la prochaine édition du Festival de Fès des Musiques Sacrées du Monde. "La Fondation Esprit de Fès, seule organisatrice sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi depuis 20 ans du Festival de Fès des Musiques Sacrées du Monde, dénonce ces déclarations", lit-on dans un communiqué de la Fondation, jugeant que ces déclarations sont "illégitimes et irresponsables". "Respectueuse des règles sanitaires édictées par les seules autorités compétentes, la Fondation Esprit de Fès n'annoncera aucune date tant que les dites autorités ne l'auront pas autorisées", relève le communiqué.

La Fondation Esprit de Fès indique, par ailleurs, qu'elle prendra toutes les dispositions juridiques pour préserver ce

patrimoine immatériel de la ville de Fès devenu avec les années un des plus grands festivals au monde par sa notoriété et sa grande richesse culturelle et spirituelle.

Le Conseil d'Administration de la Fondation Esprit de Fès, qui se réunira dans les prochaines semaines, prendra "les décisions raisonnées" pour protéger le Festival de toutes "les manœuvres contreproductives" tout en œuvrant à ce qu'il demeure un outil de solidarité et d'exemplarité au service du rayonnement des valeurs et de l'image de notre pays et de la ville de Fès, conclut le communiqué.

Un communiqué parvenu mardi à la MAP annonçait que le festival de Fès allait se tenir du 4 au 12 juin prochain sous la thématique "Nouvelles Andalouses".

Les leçons du confinement anglais



Lors de sa dernière mise en garde, le Premier ministre britannique Boris Johnson a expliqué que la levée du troisième confinement que traverse actuellement l'Angleterre ne ressemblerait pas à un grand «Sésame, ouvre-toi», malgré la baisse des infections et les progrès encourageants du programme de vaccination du pays contre la Covid-19. Pour quiconque se tient informé des dynamiques profondes du virus, une déclaration de ce type n'a rien de surprenant. Alors pourquoi le gouvernement Johnson n'a-t-il pas adopté cette approche lors des deux premiers confinements du pays ?

Si une part de la population persiste à rejeter la faute sur les faux pas du gouvernement, l'explication est pourtant plus complexe. Elle comporte également des leçons importantes qu'il nous faudra tirer si nous voulons mieux gérer les prochaines crises.

Après son premier confinement initial au printemps dernier, l'Angleterre a soumis les interactions sociales à un coup de frein brutal et puissant, ce qui a considérablement porté tort à l'économie. Le gouvernement britannique a tenu à redynamiser les secteurs les plus durement touchés. Par exemple, les pouvoirs publics ont mis sur pied un programme 'Eat Out to Help Out' (manger dehors pour donner un coup de main), qui proposait des réductions sur les repas dans les restaurants, les pubs et les cafés durant le mois d'août. Bien que le gouvernement ait été moins permissif au terme du deuxième confinement au mois de décembre, il a permis dans une certaine mesure le retour des interactions sociales et économiques et a assoupli davantage les restrictions dans la plus grande partie du pays à Noël.

Dans les deux cas, le gouvernement a dû par la suite réduire toute activité de façon drastique quand les infections à la Covid-19 et les hospitalisations ont repris. Les efforts provisoires visant à développer une approche de compromis par le biais

d'un «système à plusieurs niveaux» de restrictions différenciés au niveau régional se sont avérés problématiques – en particulier parce qu'il a été difficile de limiter la circulation des personnes. S'ensuivit une période durant laquelle les parties prenantes n'ont pas manqué de se renvoyer la balle, et où bon nombre d'entre elles se sont inquiétées dès le départ des changements fréquents dans la politique du gouvernement et des messages inévitablement confus qui en ont découlé.

Mais depuis que Johnson a imposé un troisième confinement le 5 janvier, le gouvernement a signalé à plusieurs reprises que malgré la nature révolutionnaire de la distribution de vaccins, la sortie de crise sera progressive, lente et sujette à de nombreuses évaluations fondées sur des données scientifiques prouvées. De la réouverture des écoles à la reprise du commerce normal, le gouvernement gère les attentes de façon cohérente et prudente.

La meilleure explication de la manière dont le gouvernement est arrivé à son approche actuelle se fonde sur les déficits d'information, les méthodologies d'analyse de risque, la mauvaise estimation des ordres de priorité, les tendances comportementales et le désir politique (et humain) d'interventions rapides. En matière d'informations, les efforts considérables déployés par les scientifiques et les professionnels de la santé au cours de l'année écoulée ont considérablement approfondi notre compréhension de la Covid-19 et du virus SRAS-COV-2 qui en est la cause. Cela a permis aux mesures de restriction de subir une évolution de facto, avec un simple encadrement «on-off» qui a cédé la place à la gestion de «budgets de risques».

Ces connaissances se sont avérées utiles dans la transition entre la fin du premier confinement et la fin du deuxième confinement. Par exemple, elles ont permis aux décideurs de mieux saisir les enjeux des compromis les obligeant à garder les écoles ouvertes (une priorité absolue, étant donné que les fermetures d'établissements sco-

laire représentent des menaces très inégales vis-à-vis du niveau d'éducation) plutôt que les bars et les restaurants. Plus récemment, elles nous ont aidés à mieux comprendre de quelle manière les nouveaux variants du coronavirus, plus contagieux, réduisent considérablement le budget global de risque de la société, lorsqu'il s'est agi d'équilibrer les facteurs de santé publique, avec ceux de la reprise des interactions économiques et sociales et du respect des droits et libertés des individus.

La mauvaise estimation des ordres de priorité a également dû jouer un rôle. La non-viabilité des premières approches de réouverture du gouvernement britannique a été aggravée par l'absence de progrès suffisants sur les mesures clés de réponse à une pandémie telles que les tests, le suivi et l'isolement à domicile. Les faibles taux d'infection atteints à un coût considérable au cours des deux premiers confinements n'ont donc pas pu être maintenus, ce qui a rapidement remis la pression sur les hôpitaux et les professionnels de la santé.

On a souvent pu entendre qu'un leadership incertain avait aggravé les volte-face politiques qui ont fait suite à cette situation. Mais les revirements doivent en fait beaucoup aux pièges comportementaux classiques qui sont particulièrement dangereux en période d'incertitude extrême.

L'inertie dans les délibérations apparaît souvent lors des phases initiales d'une situation très fluide, tout comme la grande tentation qui en découle de simplement revenir rapidement aux zones de confort antérieures. Les biais d'omission ou d'optimisme augmentent les difficultés, surtout si la formulation globale est partielle – comme ce fut le cas avec la doctrine simpliste «vies versus moyens de subsistance» qui a initialement dominé une grande partie du débat mondial sur le confinement.

La révérence de Johnson pour les droits individuels a peut-être également contribué à des réouvertures trop rapides. Le dernier facteur, largement inévitable, a été la politique du court terme. Cela a dé-

clenché à plusieurs reprises les mesures de nombreux gouvernements qui doivent s'appliquer au fil du temps, notamment les réformes structurelles essentielles dont les avantages importants à long terme sont souvent précédés de coûts d'ajustement à court terme.

La forte tentation compréhensible des politiciens, qui les pousse à rechercher des victoires anticipées, les contraint souvent à annoncer de façon prématurée qu'ils ont accompli leur mission. Lorsque le président américain George W. Bush a annoncé le 1er mai 2003, à grand renfort de publicité, à bord de l'USS Abraham Lincoln, que les États-Unis avaient achevé leurs grandes opérations de combat en Irak, les hostilités étaient en fait loin d'être terminées.

Il est en effet très difficile de prendre de bonnes décisions en temps de crise et en période d'incertitude extrême. Plutôt qu'une approche par grand chambardement, il faut user plutôt d'un certain nombre d'itérations et de réactions à mi-parcours en réponse aux évolutions rapides constatées sur le terrain. Le profond désir d'éviter toute sorte d'erreur s'avère bien souvent difficile à satisfaire. Dans le même temps, ceux qui souffrent de la crise sont confrontés à un certain nombre de défis, dont l'inévitable «lassitude face aux réglementations».

La réponse évolutive du Royaume-Uni à la pandémie de Covid-19 suit un modèle observé lors de plusieurs crises précédentes dans le monde. Elle souligne la nécessité de maintenir un état d'esprit ouvert, de réfléchir de manière analytique en termes de budgets de risque, de faire la distinction entre erreurs récupérables et erreurs irrécupérables et de prendre des mesures actives dès les premières étapes pour minimiser les pièges comportementaux courants. Plus nous prendrons note de ces problèmes en temps réel, plus nous aurons l'occasion d'améliorer nos approches de gestion de crise à l'avenir.

Par Mohamed A. El-Erian
Conseiller économique en chef d'Allianz



Promesse et péril de la bio-révolution

En novembre dernier, le monde a salué l'arrivée des trois nouveaux vaccins contre la Covid-19, conçus grâce à l'ingénierie génétique – l'un développé par l'entreprise de biotechnologie allemande BioNTech en collaboration avec Pfizer, un autre par la société de biotechnologie Moderna installée aux États-Unis, et un troisième par l'Université d'Oxford et AstraZeneca – dont les essais cliniques avaient prouvé l'efficacité. Mais en octobre, des chercheurs avaient découvert les effets imprévus de l'outil de modification génétique CRISPR-Cas9 (Clustered Regularly Interspaced Short Palindromic Repeats, ou courtes répétitions palindromiques groupées et régulièrement espacées, et Cas9 pour l'enzyme impliquée) lorsqu'il est utilisé pour réparer un gène responsable de cécité aux premiers stades du développement embryonnaire, qui éliminait souvent un chromosome entier ou une part importante de celui-ci.

Les deux événements, annoncés à un mois d'intervalle, illustrent la promesse et le péril de l'ingénierie biologique.

Comme l'établit un récent rapport du McKinsey Global Institute (MGI), les progrès actuels de la biologie et des analyses avancées de données peuvent nous aider à résoudre certains des grands défis de l'humanité, de la réduction du risque climatique au renforcement de la sécurité alimentaire et à la lutte contre les pandémies. Mais pour que nous puissions tirer les bénéfices potentiels immenses de cette révolution, il nous faudra réfléchir soigneusement aux moyens d'en contenir aussi les éventuels risques graves.

La vague actuelle de bio-innovations est d'une grande portée. Quelque 60% des matières qui entrent physiquement dans l'économie mondiale pourraient, lorsqu'elles ne sont pas déjà issues de la biologie, être produites en utilisant des processus biologiques dans un avenir proche. On peut déjà fabriquer du nylon, par exemple, en utilisant une levure génétiquement modifiée, plutôt que des dérivés pétroliers.

Nombre de ces «bio-lignes» de production seront moins gourmandes en énergie et en eau et généreront moins d'émissions de gaz à effet de serre (GES). À elles seules, les 400 applications de la biologie déjà en voie d'utilisation pourraient contribuer à une réduction des émissions moyennes annuelles de GES qui atteindrait jusqu'à 9% d'ici 2050.

CRISPR-Cas9 [prononcez crispère, le nouvel outil génétique de «couper-coller»] s'affirme comme une technologie de plus en plus accessible pour transformer le matériel génétique, et il est appuyé par les séquençages génétiques désormais rapides et peu chers, tout autant que par les avancées réalisées dans l'analyse des données qui permettent aux scientifiques de mieux comprendre les processus biologiques. Le progrès de nos connaissances en biologie – gènes, microbiomes et signaux neuronaux – nous permet de devenir toujours plus des «ingénieurs de la vie».

Mais il est intrinsèquement risqué de modifier la biologie. Avec les boîtes à outils CRISPR désormais en vente libre sur Internet, quiconque dispose d'un certain niveau de connaissances en biologie peut, le cas échéant, créer et faire circuler une nouvelle entité vivante, notamment des bactéries dangereuses et des virus.

Les organismes biologiques se reproduisent, se nourrissent et développent des relations. En outre, comme l'a démontré la diffusion mondiale rapide de la Covid-19, ils ne respectent pas les frontières politiques. Ainsi, ce qu'on appelle le «forçage» génétique, et qu'on applique à certaines populations porteuses de maladies, par exemple aux moustiques anophèles qui transmettent le paludisme, peut sauver de nombreuses vies, mais nous pourrions ne pas être capables de le contrôler. Les moustiques génétiquement modifiés lâchés lors d'une expérience de terrain au Brésil, qui étaient censés mourir au bout d'une génération, se reproduisent toujours cinq générations plus tard.

La protection des données privées est une autre source d'inquiétude. La diffusion rapide

des technologies numériques a provoqué un vif débat concernant l'usage des données personnelles par les entreprises de technologie, notamment pour ce qui concerne les habitudes d'achat et l'activité sur les réseaux sociaux. Mais l'accès aux données biologiques de nos corps et de nos cerveaux représente un autre niveau de connaissance de notre intimité.

Et la bio-révolution peut aussi creuser les inégalités, du moins tant que ses applications, comme les thérapies de pointe, l'amélioration des performances et la sélection reproductive, demeurent chères et ne sont par conséquent accessibles qu'aux riches. Le MGI estime que la diminution des maladies, dans les dix ou vingt prochaines années pourrait ne concerner, pour environ 70% d'entre elles, que les pays riches, alors qu'ils ne représentent, pris ensemble, qu'environ 30% du fardeau mondial de la maladie.

Par conséquent, les risques inhérents aux nouvelles applications de la biologie pourraient, si celles-ci ne sont pas soigneusement pilotées, être supérieurs à leurs avantages. Les scientifiques ne peuvent conduire l'innovation dans un espace vide : les inquiétudes de la société doivent être prises en compte, et les innovateurs doivent mettre en place des contrôles solides et efficaces. Fort heureusement, ils ont quelque expérience en la matière.

Dès 1975, pour prendre cet exemple, des scientifiques de premier plan [venus de différents pays, y compris d'URSS], des juristes et des médecins participaient à la conférence d'Asilomar, en Californie, pour fixer des lignes de conduite, de leur propre initiative, afin de garantir la sécurité de la technologie de l'ADN recombinant. Plus récemment, la biochimiste américaine Jennifer Doudna, lauréate avec la microbiologiste française Emmanuelle Charpentier du prix Nobel de chimie 2020, pour avoir inventé le CRISPR, réagissait à l'usage de cet outil pour une modification des gènes d'embryons humains de jumeaux en appelant à un encadrement plus strict de la technologie.

Les gouvernements qui encadrent les bio-innovations et les entreprises qui les développent et les utilisent doivent prendre part à un débat pérenne sur le risque. En fait, nous estimons que 70% des conséquences potentielles de la bio-révolution seront le fait d'applications qui tombent sous le régime des réglementations déjà existantes.

Cette régulation est aujourd'hui diversement interprétée. Ainsi, récemment encore, en 2019, l'American Society for Reproductive Medicine laissait largement à l'appréciation des centres de soins et aux parents le choix des examens génétiques et du diagnostic identifiant les défauts des embryons avant leur implantation. Tandis qu'au Royaume-Uni, la Human Fertilisation & Embryology Authority encadre strictement la procédure, n'en permettant l'usage qu'à des fins médicales et même alors, uniquement pour certains troubles.

Idéalement, les citoyens doivent aussi prendre part au débat, car la confiance qu'ils ont dans la façon dont la science est appliquée influence les autorités de régulation. Au Royaume-Uni, par exemple, le Nuffield Council on Bioethics [ainsi nommé car il est en partie soutenu par la Fondation Nuffield], organisme indépendant, a été fondé en 1991 pour conseiller les responsables politiques et entretenir le débat public concernant la bioéthique.

Pour une grande part, les innovations actuelles dans la biologie sont complexes, et nous devons bien les comprendre pour évaluer les conséquences qu'elles peuvent avoir sur nos vies et nos sociétés. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que les gouvernements, les scientifiques, les entreprises et les citoyens pourront libérer la puissance de la biologie afin de servir le bien commun tout en contrôlant efficacement ses risques.

Par Matthias Evers et Michael Chui

Matthias Evers est un associé principal du bureau de McKinsey à Hambourg. Michael Chui est associé au McKinsey Global Institute.

Larry King, star de l'audiovisuel américain et roi de l'interview

Portrait



Roi de l'interview, star de l'audiovisuel américain, Larry King, qui s'est éteint samedi à 87 ans, a passé plus de 60 ans derrière un micro, et son émission sur CNN diffusée de 1985 à 2010 était devenue un passage obligé pour les responsables politiques et les célébrités.

De Yasser Arafat à Vladimir Poutine, qui a aussitôt salué sa mémoire, en passant par Hillary Clinton, Marlon Brando ou encore les quidams qui faisaient l'actualité, Larry King a mené plus de 40.000 interviews depuis 1958.

C'est la compagnie qu'il a cofondée, Ora Media, qui a annoncé samedi avec "une profonde tristesse" son décès à Los Angeles.

Elle n'en a pas précisé la cause mais Larry King avait été admis à l'hôpital après avoir contracté la Covid-19, avait indiqué au début du mois la chaîne CNN. "Pendant 63 ans, à la radio, à la télévision et sur les médias numériques, les milliers d'interviews et de récompenses de Larry et la reconnaissance mondiale à son égard témoignent de son talent unique en tant qu'homme des médias", a ajouté Ora Media.

Larry King s'était entretenu

avec chaque président depuis Gerald Ford, soit après leurs mandats, soit avant, comme ce fut le cas pour George W. Bush, Barack Obama et Donald Trump. C'est chez lui que Jacques Chirac annonce en 1995 la réduction du nombre d'essais nucléaires français dans le Pacifique.

La journaliste de CNN Christiane Amanpour a salué "un géant de l'audiovisuel", tandis que Vladimir Poutine a loué son "grand professionnalisme". Pendant les 25 années de son émission, l'ambiance sur le plateau était immanquablement chaleureuse, presque intime, voire complaisante: "Cela ne m'intéresse pas de mettre les gens mal à l'aise" expliquait-il en 1995 à l'AFP.

Dans le même entretien, il ne se revendiquait d'ailleurs pas comme journaliste mais comme un "infotainer", dérivé de "infotainment", mêlant information et "entertainment", le divertissement.

Le regard vif derrière de grosses lunettes, et avec une gouaille toute personnelle, Larry King, toujours en bras de chemise, était facilement reconnaissable à

ses cravates multicolores et ses bretelles.

De son vrai nom Larry Zeiger, l'enfant juif de Brooklyn né le 19 novembre 1933 de parents immigrants russes devient orphelin de père à dix ans. Affecté par ce décès, il ne fait plus d'efforts à l'école et n'ira jamais à l'université.

Il rêve cependant d'une carrière dans la radio et part en Floride tenter sa chance. Il devient ainsi disc-jockey dans une radio de Miami et change son nom en "King", le directeur de la station considérant son nom comme "trop ethnique".

Le nouvel animateur radio enregistre souvent dans un restaurant, invitant les passants à son micro.

En 1978, il quitte la Floride pour Washington où il lance un talk-show national à la radio, puis pour une télévision locale. La chaîne CNN le repère et l'intègre dans ses programmes de nuit en 1985.

Au moment de fêter ses quarante ans de carrière en 1997, il s'était dit "fier" de son succès gagné grâce à une recette simple. "Je suis curieux. Je pose des ques-

tions intéressantes. Je ne suis pas là pour embarrasser (mes invités), j'ai toujours aimé faire en sorte que les hôtes se détendent".

Chaque soir, le rituel était alors le même: généralement depuis son studio de Washington, avec en arrière-plan les lumières de la ville, Larry King discutait en toute décontraction avec son hôte, avant qu'en deuxième partie, celui-ci réponde aux questions téléphonées du monde entier. L'émission était diffusée six soirs par semaine, transmise dans plus de 200 pays ou territoires. Au faite de son succès, Larry King rassemble plus d'un million de téléspectateurs chaque soir, ce qui en fait la star des chaînes câblées et lui permet de négocier un salaire de plus de 7 millions de dollars annuels.

Pourtant en 2010, en perte d'audimat, Larry King quitte la chaîne de Ted Turner. Il continue ses interviews sur son propre site Internet avant de signer pour la chaîne publique Russia Today (RT) en 2013.

Marié huit fois à sept femmes différentes, l'octogénaire a eu cinq enfants.

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 WILAYA DE LA REGION CASABLANCA SETTAT
 PROVINCE DE SETTAT
 COMMUNE TERRITORIALE D'OULAD SAÏD

**AVIS D'ORGANISATION D'UN EXAMEN
 D'APTITUDE PROFESSIONNEL**

La Commune Territoriale d'Oulad Saïd organisera le 27/02/2021 à compter du 9 h du matin au siège de la Commune un examen d'aptitude professionnel pour l'accès au grade de Technicien 1^{ère} grade au titre de l'année 2021.

L'examen sera ouvert aux fonctionnaires de la Commune ayant 6 ans de service dans le grade de Technicien 2^{ème} grade.

Le quota est fixé à 13%.

Les fonctionnaires qui seront réusis aux épreuves écrites seront convoqués pour la passation des épreuves orales et ils peuvent déposer leurs demandes de Candidatures au service du personnel au siège de la Commune et se renseigner du programme des épreuves jusqu'au 15/02/2021 dernier délai.

N° 537/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
 DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 Direction des Systèmes d'Information et de la
 Communication

**AVIS DE REPORT
 DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
 SUR OFFRES DE PRIX
 N° 08 / 2020 / DSIC**

Il est porté à la connaissance du public que l'Appel d'Offre n° 08/2020/DSIC relatif à « L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUES ET DE L'EAU ».

A été reporté comme suit :

- ✓ La date d'ouverture des plis prévue pour le Jeudi 04 Février 2021 à 10h00 est reportée à la date du Mardi 16 Février 2021 à 10h00 ;
- ✓ Les Prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Equipeement, du Transport de la Logistique et de l'Eau, Avenue Maâ Al Aynayne Rabat - Agdal, avant le Lundi 15 Février 2021 à 12h00 au lieu de Mercredi 03 Février 2021 à 12h00.

N° 538/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 REGION MARRAKECH - SAFI
 PROVINCE DE SAFI
 CERCLE DE HRARA
 CAIDAT SOUK AYIR
 COMMUNE TERRITORIALE D'AYIR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N°: 04 / 2021**

Le mardi 23 Février 2021 à 10 H 00, il sera procédé à la salle des réunions, au siège de la commune territoriale Ayir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : AMENAGEMENT DE LA PLAGE KORRAM EDDAIF (5ème tranche) A LA CT AYIR -PROVINCE DE SAFI

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés au siège de la commune territoriale d'Ayir, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Soixante Dix Mille Dirhams (70 000,00 Dhs)**.
 -L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée tout taxe comprise à la somme de: **Deux millions Six Cent Cinquante Sept Mille Sept Cent Trente Sept Dirhams Vingt Centimes / (2 657 737,20 Dhs)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * soit envoyer leur dossier par voie électronique au portail des marchés publics.
- * soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au Président de la CT Ayir ;
- * soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des Marchés au siège de la CT Ayir;
- * soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
Pour les entreprises installées au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivants :

SECTEUR	CLASS E	QUALIFICATION EXIGE
A : Construction	4	A2 : TRAVAUX COURANT EN BÉTON ARME – MAÇONNERIE POUR BÂTIMENT
B : Travaux routiers et voiries urbaines	4	B1 : TRAVAUX DE TERRASSEMENT ROUTIER COURANT B2 : TRAVAUX DE TERRASSEMENT ROUTIER SPÉCIAUX B3 : OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT ROUTIERS ET TRAITEMENT DE L'ENVIRONNEMENT B6 : ASSISE TRAITÉE ET ENROBÉE À CHAUD

Pour les entreprises non installés au Maroc

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 540/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEURE
 PROVINCE DE NOUACEUR
 COMMUNE DE BOUSKOURA
 DIRECTION DES SERVICES
 ADMINISTRATION FISCALE LOCALE
 N°.....DS/A.F.L

**APPEL D'OFFRE OUVERT
 N° 01/2021/D.S/A.F.L**

Le ~~24~~ **23** ~~FEV~~ **FEV** 2021 à 11 Heures, sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune de Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

Objet : LOCATION DE DEUX BOUTIQUES COMMERCIALES AU CENTRE CULTUREL DE BOUSKOURA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la commune de Bouskoura à la division de développement des ressources financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : commune.bouskoura@yahoo.fr

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50 000,00 DH (Cinquante mille dirhams) pour chaque local commercial.

Le montant proposé pour la dite location et comme suit :

Boutique N°	Superficie (m2)	Prix proposé mensuel	Spécialisation	Observation
1	69	12.000,00	Agence commerciale ou bancaire ou d'assurance ou immobilière, bureau d'études, siège administration ou société	Il faut s'attacher à l'activité consacré de chaque bien foncier. En cas de changement de l'activité l'autorisation sera retiré et l'acte annulé.
2	46	6000,00	Librairie, photo copie vente fourniture scolaire	

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Bouskoura.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du cahier des charges.

N° 539/PA

AL BOUNYANE MULTI SERVICE sarl au
Constitution d'une société à responsabilité limitée associée unique

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 28/12/2020, Enregistré à Mohammedia, sous n°RE 220/21 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « AL BOUNYANE MULTI SERVICE (SARL.AU) »
Objet: - entrepreneur de travaux divers.

Le Siège social est domicilié à: HASSANIA II BLOC B N° 258 MOHAMMEDIA
Durée: 99 ans,
Capital social : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, la totalité est attribué à : • Mr TAOUFIK BELAAROUSSI : 1000 parts soit 100%

Gérance: la société est administrée par Mr TAOUFIK BELAAROUSSI CNI BB 85462 pour une durée illimitée, en qualité de gérant, qui dispose de la signature sociale pour tout engagement concernant la société vis-à-vis des tiers.

Le dépôt légal est effectué au Tribunal de 1er instance de Mohammedia sous numéro 136 du 20/01/2021. Immatriculé au registre de commerce sous le numéro 26955

Pour extrait et mention
N° 542/PA

« GAZADOM » SARL AU
Siège social : 144 Rue Med Smiha , résidence JAWHARAT med Smiha 6ème étage Appt 35 CASA.

L'associé unique de la société ci-dessus désigné a décidé ce qui suit :

- L'approbation de la cession de 99 parts sociales appartenant à Mr AOMAR ESSAADA au profit de la société KSY Holding .

- La modification des articles 6 et 7 des statuts.

- La mise à jour des statuts régissant la dite société.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casa sous le N° 00670050.

N° 543/PA

« CHAMPION-OIL »
HAY SADRI, GROUPE 5, RUE 57, N° 23 CASABLANCA

- Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société * CHAMPION-OIL * S.A.R.L.A.U du 24/12/2020 enregistré Le 12/01/2021, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :

* Le Transfert du siège social de la société *CHAMPION-OIL * S.A.R.L.A.U du : GROUPE ATTAKKADDOUM, GH 2-17, 2EME ETAGE, SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA à l'adresse suivante :

HAY SADRI, GROUPE 5, RUE 57, N° 23 CASABLANCA

* La Modification de l'article 4 des statuts

* La Mise à Jour des Statuts (Approbation des statuts suite aux différentes modifications)

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 25/01/2021 Sous N° 762559 dont R.C N° 363.093 /Casablanca.
POUR EXTRAIT ET MENTION
LA GERANCE

N° 544/PA

<p align="center">ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR WILAYA REGION DRAA TAFILALET PROVINCE ERRACHIDIA CERCLE RISSANI CAIDAT Rissani COMMUNE DE BNI-MHAMED SIJILMASSA</p> <p align="center">PROGRAMME PREVISIONNEL MAITRE D'OUVRAGE: Commune de BNI-MHAMED SIJILMASSA ANNEE BUDGETAIRE : 2021</p> <p align="center">Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa (Maitre d'ouvrage) envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021, est le suivant</p>						
TRAVAUX :						
Objet de travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnés de service concerné	Marché réservée à la petite et moyenne entreprise
Chemin, vicieux et piste	GOUDRONNAGE DES PISTE ET PAVAGES DES RUES DES KSOURS DE LA COMMUNE	pistes et ruelles des ksours de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix.	A partir de Février 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%
	Construction des petits ouvrages d'art	seguias et routes Territoire communal	Appel d'offre ouvert sur offres de prix.	A partir de Mars 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%
Extension de l'éclairage public	RENFORCEMENT Extension de l'éclairage public	Territoire communal	Appel d'offre ouvert sur offres de prix	A partir de février 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%
Extension et adduction d'électricité	RENFORCEMENT Extension de l'électricité.	Territoire communal	Appel d'offre ouvert sur offres de prix	A partir de février 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%
Aménagement des seguias	Aménagement et construction	Les seguias de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix	A partir de Mars 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%
Assainissement liquide	construction Fosse septique et puits perdu.	KSOURS DE LA COMMUNE DE BNI-MHAMED SIJILMASSA	Appel d'offre ouvert sur offres de prix	A partir de Mars 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%
Création d'une Lotissement et construction d'un dépôt commercial	Aménagement	Route ouled youssef près de la RNN° 13	Appel d'offre ouvert sur offres de prix.	A partir de Mars 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%
Mur de clôture	Aménagement des cimetières	Ksours de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix.	A partir de Mars 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%
Adduction et extension d'eau potable	Renforcement d'eau potable	ksours de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix.	A partir de février 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%
Installation de poteaux et câblage	RESEAUX	Ksours de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix.	A partir de Mars 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%
Aménagement siège communale	Aménagement Et construction	Siège de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix	A partir de Mars 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%
Réhabilitation des ksours de la commune	Aménagement	Ksours de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix	A partir de Mars 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%
Réhabilitation des ksours _ construction et enrobé des routes de la commune	Etude technique	_ ksours de la commune _ route de la commune	Bon de commande Bon de commande	A partir de Mars 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%
Création d'un lotissement et complexe commercial	ETUDE	Prés de la RNN° 13 Route Ouled Youssef	Consultation architecturale	A partir de Mars 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%
La mise a niveau des établissements scolaire	Aménagement.	Les écoles de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix	A partir de Mai 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%
Forage de puits.	creusement.	Territoire de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix.	A partir de Mars 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%
FOURNITURE						
Achat d'une Ambulance	FOURNITURE	Territoire de la commune	CONTRAT	A partir de Mars 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%
Achat d'un camion	FOURNITURE	Territoire de la commune	CONTRAT	A partir de Mars 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%
Achat d'une pelle hydraulique	FOURNITURE	Territoire de la commune	CONTRAT	A partir de Mars 2021	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa 06-62-01-23-65 stcommune@gmail.com	100%

N° 541/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Centre Hospitalier
Provincial
Nouaceur
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01 /2021
SEANCE PUBLIQUE
Le 25/02/2021 à 10
Heures 30 Minutes il sera
procédé dans la salle des
réunions de la Direction
du centre hospitalier provin-
cial de Nouaceur à l'ou-
verture des plis des offres
de prix relatifs au marché
cadre :
LA COLLECTE ET LE
TRAITEMENT DES DE-
CHETS MEDICAUX ET
HOSPITALIERS GE-
NERES PAR LES ETA-
B L I S S E M E N T S
RELEVANT DU CENTRE
HOSPITALIER PROVIN-
CIAL DE NOUACEUR
(HOPITAL DE PROXI-
MITE BOUSKOURA -
HOPITAL DE PROXI-

MITE ERRAHMA) PRO-
VINCE NOUACEUR -
(MARCHECADRE)
- Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré au bu-
reau des marchés dudit
centre, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés pub-
lics : www.marchespub-
lics.gov.ma
- Le cautionnement provi-
soire est fixé à 15 000.00
dirhams (quinze mille
Dhs).
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
à :
- Montant minimum :
CENT TRENTE DEUX
MILLE DIRHAMST.T.C.
(132000.00DhsT.T.C)
- Montant maximum :
DEUX CENT SOIXANTE
QUATRE MILLE DI-
RHAMS T.T.C. (264000,00
DhsT.T.C.
- Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du décret
n° 2-12-349 relatif aux
marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité ;
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au : bureau
des marchés dudit centre .
- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Il est porté à la connais-
sance des concurrents
qu'en vertu de l'arrêté du
ministre des finances
n°20.14 du 04/09/2014 re-
latif à la dématérialisation
des procédures de passa-
tion des marchés publics
qu'il est prévu la possibi-
lité du dépôt électronique
des offres.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règle-
ment de consultation.
N° 546/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SEFROU
CERCLE D'EL MENZEL
CAIDAT DE RAS
TABOUDA
COMMUNE DE BIR
TAM TAM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° : 01 /2021/C BTT
Le 23/02/2021 à 11 h, il
sera procédé dans le bu-
reau du Président à la
Commune de Bir Tam
Tam, Province de Sefrou à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres sur of-
fres de prix pour: Exten-
sion du réseau électrique
basse tension aux diffé-
rents douars de la com-

mune Bir Tam Tam, Pro-
vince de Sefrou (1iere
Tranche).
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés de la com-
mune de Bir Tam Tam Pro-
vince de Sefrou, il peut
être également téléchargé
à partir du portail des
marchés publics: www.
marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de: Sept Mille dirhams
(7.000,00Dhs).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de Deux Cent
soixante et onze Mille huit
Cent quatre Vingt dix sept
Dirhams 20 centimes
(271.897,20 Dhs).
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27,29 et 31 du Décret

n° 2-12-349 des marchés
publics.
Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
des marchés de la Com-
mune de Bir Tam Tam.
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité,
- Soit les remettre au Pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit déposer leurs plis
par voie électronique au
Portail des marchés pub-
lics www.marchespub-
lics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règle-
ment de consultation (Et
en particulier l'attestation
d'agrément délivrée par
l'ONEE - Branche électri-
cité - (Basse tension)).
N° 547/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

PROGRAMME PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT

SERVICE DES MARCHES

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE KHENIFRA

ANNEE BUDGETAIRE : 2021

Le programme prévisionnel de fonctionnement des marchés que le maître d'ouvrage de la Commune de Khénifra envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

Type de fournitures	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la P et M entreprise
Entretien et restauration des bâtiments et matériels techniques	Entretien courant de bâtiment administratif	---	Commune Khénifra	Appel offre ouvert	Mois de Mars	Services des marchés	20 % de la somme globale des montants des marchés
Matériaux de construction	Achat des produits bruts des carrières	---	Commune Khénifra	Appel offre ouvert	Mois de Mars	Services des marchés	
Matériaux de construction	Achat de ciment, trottoirs et carreaux	---	Commune Khénifra	Appel offre ouvert	Mois de Juin	Services des marchés	
Matériaux de construction	Achat de Bitume	---	Commune Khénifra	Appel offre ouvert	Mois d'Avril	Services des marchés	
Dons et secours	Frais de transport de morts et d'inhumation	---	Commune Khénifra	Appel offre ouvert	Mois de Février	Services des marchés	
Produits pharmaceutiques Et d'hygiène	Achat de pesticides et insecticides	---	Commune Khénifra	Appel offre ouvert	Mois de Février	Services des marchés	
Produits pharmaceutiques Et d'hygiène	Achat de petit matériel pour BMH	---	Commune Khénifra	Appel offre ouvert	Mois de Février	Services des marchés	
Habitat, espaces verts, jardins et protection de l'environnement	Achat de petit matériel	---	Commune Khénifra	Appel offre ouvert	Mois de Mars et Avril	Services des marchés	
Habitat, espaces verts, jardins et protection de l'environnement	Achat d'arbres et des plantes	---	Commune Khénifra	Appel offre ouvert	Mois de Mars	Services des marchés	
Maintenance et conservation du patrimoine	Entretien courant d'espaces verts, jardins et forêts	---	Commune Khénifra	Appel offre ouvert	Mois de Mars et Avril	Services des marchés	
Maintenance et conservation du patrimoine	Entretien de places publiques, parcs, parkings et décharges publiques.	---	Commune Khénifra	Appel offre ouvert	Mois de Mars et Avril	Services des marchés	

N° 545/PA

ESPACE FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE
204, BD Emile Zola Rce Al Karam Bureau N°2 Belvédère - Casablanca
Tél. : 0522 40 06 92/91
Fax : 0522 40 05 43
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/12/2020, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : MA-KOUKI MAGHRIB S.A.R.L A.U
- Objet : L'import, L'export et la distribution de produits textiles,
- Siège Sociale : 13, Rue Ahmed El Majjati, Résidence les Alpes, 1er Etage N°8, Maârif - Casablanca,
- Capital Social : Deux millions de dirhams (2 000 000.00 de dhs) divisée en 20 000 parts sociales de 100 dhs chacune et sont totalement attribuées à Mr Abdelilah MAKOUKI.
- Durée : 99 ans.
- Gérance : La société gérée et administrée par Mr Abdelilah MAKOUKI pour une durée indéterminée,
- Année Sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année,
- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 22/01/2021 sous N°762456. Registre de commerce N°486643.

N° 550/PA

ESPACE FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE
204, BD Emile Zola Rce Al Karam Bureau N°2 Belvédère - Casablanca
Tél. : 0522 40 06 92/91
Fax : 0522 40 05 43
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/12/2020, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : EASY BULK S.A.R.L A.U
- Objet : Transport routier de marchandises,
- Siège Sociale : 13, Rue Ahmed El Majjati, Résidence les Alpes, 1er Etage N°8, Maârif - Casablanca,
- Capital Social : Cent mille dirhams (100 000.00 dhs) divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune et sont totalement attribuées à Mr Amine ABLAD.
- Durée : 99 ans.
- Gérance : La société gérée et administrée par Mr Amine ABLAD pour une durée indéterminée,
- Année Sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de

chaque année,
- Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 20/01/2021 sous N°761849. Registre de commerce N°486045.

N° 551/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELETT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M. /SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 02/FDR/2021
SEANCE PUBLIQUE
Le 22/02/2021 à 10 H00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

CONSTRUCTION DE DISPENSAIRE ET LOGEMENT D'INFIRMIER AU DOUAR BAKNOU, COMMUNE TERRITORIALE GUIR - PROVINCE DE MIDELETT
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : TRENTE MILLE DIRHAMS (30 000.00 DHS)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : UN MILLION SOIXANTE MILLE SIX CENT QUATORZE DIRHAMS; 20 CTS (1 060 614.00 DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret

2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation N° 552/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELETT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M. /SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 03/FDR/2021
SEANCE PUBLIQUE
Le 22/02/2021 à 11H00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

CONSTRUCTION DE DISPENSAIRE ET LOGEMENT D'INFIRMIER AU DOUAR AIT BOUALLI, COMMUNE TERRITORIALE AGHBALOU - PROVINCE DE MIDELETT
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : UN MILLION SOIXANTE MILLE SIX CENT QUATORZE DIRHAMS; 20 CTS (1 060 614.00 DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret

2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation N° 552/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELETT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M. /SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 03/FDR/2021
SEANCE PUBLIQUE
Le 22/02/2021 à 11H00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

CONSTRUCTION DE DISPENSAIRE ET LOGEMENT D'INFIRMIER AU DOUAR AIT BOUALLI, COMMUNE TERRITORIALE AGHBALOU - PROVINCE DE MIDELETT
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : TRENTE MILLE DIRHAMS (30 000.00 DHS)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : UN MILLION SOIXANTE MILLE SIX CENT QUATORZE DIRHAMS; 20 CTS (1 060 614.00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret

2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation N° 553/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELETT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M. /SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 03/FDR/2021
SEANCE PUBLIQUE
Le 22/02/2021 à 11H00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

CONSTRUCTION DE DISPENSAIRE ET LOGEMENT D'INFIRMIER AU DOUAR AIT BOUALLI, COMMUNE TERRITORIALE AGHBALOU - PROVINCE DE MIDELETT
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : TRENTE MILLE DIRHAMS (30 000.00 DHS)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : UN MILLION SOIXANTE MILLE SIX CENT QUATORZE DIRHAMS; 20 CTS (1 060 614.00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم خريبكة
دائرة أبي الجعد
قيادة أولاد يوسف وبنو بتلو
جماعة بني بتلو
مصلحة الشؤون الإدارية والقانونية

إعلان
عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية

يطعن رئيس المجلس الجماعي لبني بتلو أنه ستجرى يوم 07 مارس 2021 بجماعة بني بتلو امتحانات الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية ودرجة مساعد تقني من الدرجة الثانية. يشارك فيها على التوالي المساعدون الإداريون من الدرجة الثالثة والمساعدون التقنيون من الدرجة الثالثة، الذين قضوا 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ إجراء هذه الامتحانات، ويحدد عدد المناصب المتبارى في شأنها في منصب واحد لكل درجة.

يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مصلحة الشؤون الإدارية والقانونية بجماعة بني بتلو وذلك قبل يوم 15 فبراير 2021 كآخر أجل لإيداع الترشيحات.

N° 548/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة الدار البيضاء سطات
إقليم سيدي بنور
دائرة سيدي بنور
قيادة بوحمام
جماعة لعطاطرة
مديرية المصالح

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية الخاص بموظفي جماعة لعطاطرة

برسم سنة 2021

سيتم في يوم 19 فبراير 2021 على الساعة العاشرة صباحا بمقر جماعة لعطاطرة امتحان الكفاءة المهنية لولوج.

1-درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية السلم
2-درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية السلم

يحدد عدد المناصب المستحق في شأنها في حدود 13 بالمائة لكل إطار على انفراد.

ويفتح هذا الامتحان في وجه المساعدین التقنيين من الدرجة الثالثة السلم و 6 المساعدین الإداريين من الدرجة الثالثة السلم و 6 التابعین لجماعة لعطاطرة الذين قضوا ست سنوات من الخدمة الفعلية في هذه الصفة.

يجب أن توضع طلبات الترشيح بمصلحة الموظفين بجماعة لعطاطرة إلى غاية يوم 18 فبراير 2021 وهو آخر أجل لقبولها وبمجرد اختيار المرشحين على الشكل التالي:

1- الاختبار الكتابي

المعامل	المدة	الاختبار
2	ساعتان (2)	1- بالنسبة للمساعدین التقنيين من الدرجة الثانية: اختبارين كتابيين: أحدهما عام ويتعلق بالقطاع المعني أو بمجال التدبير العمومي
3	ثلاثة ساعات (3)	والآخر خاص يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المتقنين للدرجة المستحق بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية
2	ساعتان (2)	2- بالنسبة للمساعدین الإداريين من الدرجة الثانية: اختبارين كتابيين: أحدهما عام ويتعلق بالقطاع المعني أو بمجال التدبير العمومي
3	ثلاثة ساعات (3)	والآخر خاص يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المتقنين للدرجة المستحق بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية

2-الاختبار الشفوي

المعامل	المدة	الاختبار
3	ما بين 15 و 30 دقيقة	مناقشة حول المواضيع الكتابية عند الاقتضاء ومواضيع أخرى تهم مهام وتخصص المرشح لكل إطار على انفراد(يخص فئة المساعدین التقنيين وفئة المساعدین الإداريين)

N° 549/PA

Fiduciaire Dounia Sojim S.A.R.L.
261, Bd Abdelmoumen 1er étage N° 3 Casablanca
Tél : 05 22-86-14-60
Société Eurafrique de matériels S.A.R.L.
Société à responsabilité limitée
Au capital de cinq millions de dirhams (5.000.000,00 DHS)
Siège social : 45, Rue Koteiba, Ibnou Mouslim Casablanca

Aux termes du PV de l'Assemblée générale extraordinaire, en date du 15-10-2020, il a été décidé ce qui suit :
Les associés de la société «Eurafrique de Matériels» société à responsabilité limitée au capital de cinq millions de dirhams (5.000.000,00 DH), divisé en 50.000 parts sociales de cent dirhams (100,00 dh) chacune, dont le siège social est établi à 45, Rue Koteiba Ibnou Mouslim, Casablanca, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Augmentation du capital de 5.000.000,00 DH à 20.000.000,00 DH
- Modification des articles 7 et 8 des statuts en conséquence
- Nouvelle répartition du capital
- Questions diverses
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de première instance de Casablanca le 16-12-2020 sous le N° 757718.

N° 517/PA

Fiduciaire Dounia Sojim S.A.R.L.
261, Bd Abdelmoumen 1er étage N° 3 Casablanca
Tél : 05 22-86-14-60
Fax : 05 22-86-14-62
Société GEOMED S.A.R.L.
Société à responsabilité limitée
Au capital d'un million de dirhams (1.000.000,00 DHS)
Siège social : 7 Rue Berkmane angle rue General SPK, quartier des Hôpitaux Casablanca
Aux termes du PV de l'Assemblée générale extraordinaire, en date du 24-07-2020, il a été décidé ce qui suit :
Les associés de la société «GEOMED» société à responsabilité limitée au capital d'un million de dirhams (1.000.000,00 DH), divisé en 10.000 parts sociales de cent dirhams (100,00 dh) chacune, dont le siège social est établi à 7 Rue Berkmane angle rue General SPK, quartier des Hôpitaux Casablanca, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Augmentation du capital de 1.000.000,00 DH à

3.000.000,00 DH
- Ratification de la donation amonière et irrévocable des parts sociales par Mme Rime Ben Jeloun en faveur de M. Mohammed Larbi Alahrach
- Harmonisation des statuts
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de première instance de Casablanca le 30-11-2020 sous le N° 755559.

N° 518/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province de Berrechid
Commune d'Ouled Abbou
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°03/OAB/2021
Le 03/03/2021 à 14 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la commune d'Ouled Abbou - Province de Berrechid à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : L'achat et installation du matériel électrique et électronique au profit de la commune d'Ouled Abbou - Province de Berrechid.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division technique de la commune Ouled Abbou, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5.000,00 DH (Cinq mille dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 91620,00 DHS (quatre vingt onze mille six cent vingt dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de la commune d'Ouled Abbou - Province de Berrechid ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Echantillons et prospectus, notices (article 14 du règlement).

Les échantillons et les prospectus et notices exigés par les articles du bordereau des prix détail estimatif, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans

le bureau du service des marchés au plus tard le 02/03/2021 à 16h30 (heure limite pour le dépôt des prospectus et notices).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 554/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province de Berrechid
Commune d'Ouled Abbou
Séance publique
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°02/OAB/2021

Le 03/03/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la commune d'Ouled Abbou, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : L'achat de matériel informatique au profit de la commune d'Ouled Abbou - Province de Berrechid.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la commune Ouled Abbou, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15.000,00 DH (Quinze mille dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 35450,00 DHS (Trois cent cinquante quatre mille cinq cent quarante dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la commune d'Ouled Abbou ;
Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Echantillons et prospectus, notices (article 14 du règlement).

Les échantillons et les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans

le bureau du service des marchés au plus tard le 02/03/2021 à 16h30 (heure limite pour le dépôt des prospectus et notices).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.
N° 555/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province de Berrechid
Commune d'Ouled Abbou
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°01/OAB/2021
Séance publique

Le 02/03/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la commune d'Ouled Abbou, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : L'achat de matériel et mobilier de bureau pour l'équipement du nouveau siège de la commune d'Ouled Abbou - Province de Berrechid.
Le dossier d'appel d'offres

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
PACHALIK DAR GUEDDARI
COMMUNE DAR GUEDDARI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2021

Le mercredi 03 Mars 2021 à 11h00, il sera procédé dans la Salle de Réunion de la Commune de Dar Gueddari, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Location des Boutiques Commerciales et des Bureaux

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de service technique de la Commune de DAR GUEDDARI .Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2000.00dh pour les boutiques du n° 18-19-20-21-22-23-28-29-31 et 5000.00 dh pour les boutiques du n°25-26-30-27

• L'estimation mensuelle des coûts de location est fixée de la manière suivante :

Désignation du fond	Nombre	Numéro	Prix d'ouverture de location mensuel
Boutiques	06	18	600.00dhs
		19	700.00dhs
		20-21-22-23	400.00dhs
		25-26-30	2000.00dhs
Bureaux	07	27	3000.00dhs
		28	900.00dhs
		29	700.00dhs
		31	1000.00dhs

• Le dossier administratif comprenant :

- Déclaration sur l'honneur ;
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 24 du Décret n°2-12-349(20Mars 2013)relative aux marchés publics. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;
- Récépissé du cautionnement provisoire ;
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent. Ces pièces varient selon la forme juridique du concurrent :
*S'il s'agit d'une personne physique agissant pour son propre compte, aucune pièce n'est exigée ;
* S'il s'agit d'un représentant, celui-ci doit présenter selon le cas :
** Une copie conforme de la procuration légalisée lorsqu'il s'agit au nom d'une personne physique.
** Un extrait des statuts de la société et/ou le procès-verbal de l'organe compétent lui donnant pouvoir selon la forme juridique de la société, lorsqu'il s'agit au nom d'une personne morale.
**L'acte par lequel la personne habilitée délègue son pouvoir à une tierce personne, le cas échéant

• Le dossier financier comprenant :

- L'acte d'engagement
- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau de service technique de la Commune de Dar Gueddari ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du cahier de charge.

N° 557/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION MARRAKECH
- SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE GZOUILA
CAIDAT DE SOUIRA
KEDIMA
COMMUNE
TERRITORIALE
TOUABET

Avis d'appel d'offres
Ouvert N° 01et 02/2021
Le 25 février 2021 à 11h, il sera procédé dans le bureau du président de la commune territoriale Touabet, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour :

Premier offre: N01/2021 L'affermage et l'exploitation des souks hebdomadaires (HadTouabet et JemaaBerraket Lamine) droits d'entrée, étales, emplacements, pour la période allant du la date de signature du contrat de location au 31 Décembre 2021, le cautionnement provisoire est fixé à 30600,00 DHS (Trent mille six cent dirham)
Deuxième offre : N° 02/2021.

L'affermage des abattoirs des souks de (HadTouabet et JemaaBerraket Lamine), pour la période allant du la date de signature du contrat de location au 31 Décembre 2021, le cautionnement provisoire est fixée à 10 000,00 DHS (dix mille dirham)
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau du S G de la commune. Il peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics, notamment les articles 27, 29,31. Les concurrents peuvent:

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la commune territoriale Touabet ;

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de l'administration de la commune territoriale Touabet .

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés public.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article deux du règlement du consultation.

N° 557/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Beni Mellal Khenifra
Province de Béni- Mellal
Secrétariat Général
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01/B.G/2021
MARCHÉ RESERVE
AUX P.M.E,
COOPERATIVES,
UNIONS
DE COOPERATIVES
ET AUTO-
ENTREPRENEURS.

Le 24/02/2021 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux du Secrétariat Général de la province de Béni- Mellal (DBM), à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif à : ACHAT DE FOURNITURES POUR LE MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE POUR LE FONCTIONNEMENT DES BUREAUX DU SECRETARIAT GENERAL ET DES POSTES DE COMMANDEMENT RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province. Il peut être également téléchargé à partir du portail

des marchés publics : www. Marchés publics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8.000,00 Dh « Huit Mille Dirhams »

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 449.979,60 dhs (Quatre Cent Quarante Neuf Mille Neuf Cent Soixante Dix-Neuf Dirhams, 60 cts)

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été complété et modifié.

• Les concurrents peuvent:

Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité, les plis sont, au choix des concurrents :

• Soit transmis par la voie électronique;

• Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit déposés contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni- Mellal (D.B.M/SM).

• Soit remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Service logistique et archives à la wilaya, avant le 23/02/2021 à 15 h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 558/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Beni Mellal Khenifra
Province de Béni- Mellal
Secrétariat Général
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02 /B.G/2021
MARCHÉ RESERVE
AUX P.M.E,
COOPERATIVES,
UNIONS DE
COOPERATIVES
ET AUTO-
ENTREPRENEURS.

Le 24/02/2021 à 10H : 30min, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni- Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif à L'achat de fournitures de bureau et papeterie pour le fonctionnement des Bureaux du Secrétariat Général et des postes de commandement relevant de la Province de Béni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des

Marchés/ Service des Marchés de cette province. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www. Marchés publics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00 Dhs (Six Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (349.974,00 Dhs) « Trois Cent Quarante Neuf Mille Neuf Cent soixante Quatorze Dirhams »

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été complété et modifié.

Les concurrents peuvent : Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des

finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité, les plis sont, au choix des concurrents :

• Soit déposés contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni- Mellal (D.B.M/SM).

• Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit transmis par la voie électronique;

• Échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Service logistique et archives à la wilaya, avant le 23/02/2021 à 15h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 559/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA SETTAT
PREFECTURE DES ARRONDISSEMENTS CASA-ANFA
COMMUNE DE CASABLANCA
ARRONDISSEMENT COMMUNAL ANFA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES ET AFFAIRES FINANCIERES

BUREAU DES MARCHES

**AVIS D'ANNULATION DE L'INSERTION RELATIF
AUX APPEL D'OFFRES OUVERTS PUBLIES LE 18/01/2020**

Le président de l'Arrondissement Communal ANFA, informe le public et les intéressés que les appels d'offres ouvert séance public :

N° 5/AA/2020 : ENTRETIEN COURANT DES VOIES
-LOT REFECTION -

N° 10/AA/2020 : ENTRETIEN COURANT DES VOIES
-LOT CONSTRUCTION DES TROTTOIRS -

Publiés au journal la libération le 18/01/2020 est reportées à une date ultérieure.

N° 560/PA

Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran
07.10 : Tinoubka
07.40 : Ichaa mamlaka
08.40 : Moudawala
09.40 : Amouddou
10.40 : Chouk Sedra Ep 44
11.30 : Zouaji Mouhal Ep 20
11.50 : Oussrati Ep 155
13.00 : JT Addahira + Météo
13.20 : Rdat Lwalida 2 Ep 25
14.00 : JT en Amazigh
14.20 : JT en Espagnol
14.40 : Kadaya wa ara'e
15.50 : Al Haoudaj Tétouan
16.50 : Amakin fi dakira
17.40 : Moudawala
18.40 : Majala Arryadia
19.00 : JT en Français
19.30 : Moumou Aynya Ep 25

20.00 : Lmadi la yamout Ep 19
20.30 : Babou Aala Bab Ep7
20.35 : Babou Aala Bab Ep8
20.40 : Zouaji Mouhal Ep 21
21.00 : JT Principal + Météo
21.50 : Doumou Warda Ep7
22.20 : Doumou Warda Ep 8
22.50 : Moutaalikat Farah El Hassani
23.20 : Dernier bulletin d'information
23.40 : 45 Min
00.40 : Amakin fi dakira
01.40 : Al Haoudaj Tétouan
02.40 : Moumou Aynya Ep 25
03.10 : Tinoubka
03.40 : Lmadi la yamout Ep 19
04.10 : Chouk Sedra Ep 44
05.00 : Ichaa mamlaka
06.00 : Amouddou

05:50:00 : RELIGIEUX : CORAN
AVEC MAWAHIB TAJWID
06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
06:30:00 : MSABAHIYAT 2M
07:15:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
08:00:00 : MAGAZINE : POP UP
08:25:00 : RACHID SHOW
09:40:00 : SERIE : RBIB
10:10:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
10:15:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
10:55:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
11:10:00 : SABAHYAT 2M
12:00:00 : SERIE : LCOOPERATIVE
12:35:00 : METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:15:00 : MOUJAZ RIYADI
13:25:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
14:15:00 : NEWS : ECO NEWS

14:25:00 : JOURNAL AMAZIGH
14:35:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUB
15:50:00 : FEUILLETON : AL IRT
16:20:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
17:20:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
17:40:00 : DESSINS ANIME S
18:10:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:15:00 : MAGAZINE : POP UP
18:30:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB
19:15:00 : MAGAZINE : CAPSULE AHSANE PATISSIER
19:20:00 : FEUILLETON : AL WA3D
20:10:00 : MAGAZINE : CAPSULE TENDANCE
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:50:00 : METEO

20:55:00 : NEWS : ECO NEWS
21:10:00 : METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:50:00 : FEUILLETON : LGHRIBA
22:45:00 : MAGAZINE : J'AI TANT DE CHOSES A VOUS DIRE
23:50:00 : MAGAZINE : NIDAE
00:05:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
00:55:00 : FEUILLETON : AL WA3D
01:40:00 : MAGAZINE : MOUBACHARATAN MAKOUM
02:40:00 : MINI-SERIE : ZHAR LBATOUL
03:40:00 : MAGAZINE : HADI OU TOUBA
04:30:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB
05:15:00 : DOCUMENTAIRE : LA MUSIQUE DANS LA VIE : LA BATAILLE D'ANOUAL

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kännich

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

AJOUT	ADRESSE	COLLINE DE SABLE	GRECQUE CRIARD	MAXIMUM EN BLOC	SNOBINARD MOMENT	AVANT MORANTE	QUE DALLE!
					POULIE INVERSEE		
DONNE LE CHOIX			ACHEVE LA FIN DU JOUR				
				SYMBOLE DU NEON	TRIME EXPLOSI		
FEMME SENSUELLE VENANCIER					ROULES	BALAI FIN D'ANNÉ	
PETITE QUANTITÉ	PLANCHER	CRÉATION PRONOM					ABÎMA RIGIDITÉ
				CURATEUR			
PAREIL	TÉLÉCABINE DRESSE				MALIN UTOPISTE	POSSESSIF	
		RUISSELET ÉPÉE			FORME D'ÊTRE	DÉBARCADÈRE	
PIS		PINGRE	TRÈS MINCE				FEMME GRANDE AIMÉE PUISSANCE
			LIE EN RESTE			TROUBLÉE	
TYPE TRANCHE				ANNONCE UNE SUITE		QUARTIER DE KISUMU	
		AMAS				PÈRE DE RÉGANE	

Solution mots flechés d'hier

ÉCRIVAIN FLEUR	P	GROS SURENT IDIOT	B	EN FINNE	POUR PONDRE	PALAIS ARABE EN ESPAGNE	A	EN ADULT	TRANS JEA	TRONC SUPPES DE LA COUÉE	COUP D'ÉCLAT
SACRIFI	I	C	O	N	O	C	L	A	S	T	E
QUESTION DE TEMPS	Q	U	A	N	D	FAUSSE NOTE CLUBE	C	O	U	A	C
EN BOUTIQUE PRODUIT	U	C	A	MÉRICA IN	EN ROUGE	O	D	A	TIENT EN HAÏTIE	A	I
P	E	U	R	NASE	N	E	Z	REBOUR	NOVELLES PETIT BOE	E	A
LE OULI CRACK	A	L	I	LETTRES DE CHARGES	T	PERRONNET REAU-CLUB	A	R	A	AVANT DE PSYCHÉ	I
BOIX MOI	S	T	A	L	L	E	FRANSE	C	O	R	
B	I	B	I	LETTRES DE GÉNÈRES	G	N	COULE EN RUSSIE	O	N	O	N
ENLÈVE	E	N	PINNE	LE MÈRE ARGENT	I	D	TRAVAIL DE CHOUK	C	CONN	S	U
O	T	E	L	LARGES COL ANNEAUX ARTICLE	B	E	R	T	H	E	A
COLLINE CLUBE	T	E	L	L	ÂGE	E	R	E	S	YMBOLS DE CROISANT	A
D	E	A	E	R	WIKI	I	R	I	S	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthib
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarrouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

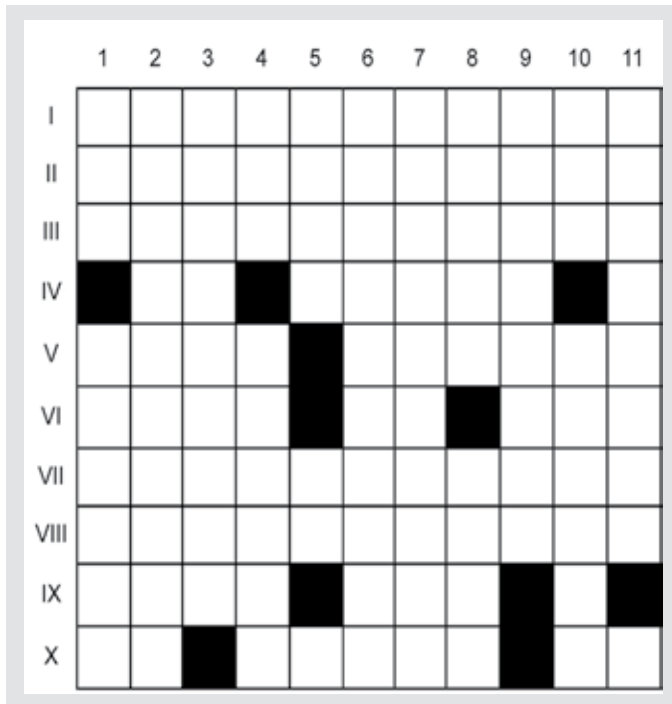
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT.

- I. Descente en hors-piste.
- II. Tirer au sort.
- III. Traiter pour mieux exploiter.
- IV. En plein djihad. - File.
- V. Prénom germanique. - Conglomerat de granit.
- VI. ≤ 1,40m. - 1000 pm. - 0,2103 €.
- VII. Pour une descente par degrés.
- VIII. Carrément renversante.
- IX. Type du passé. - Pronom.
- X. En les. - Pour descendre de scène. - Note.

VERTICALEMENT.

- 1. Donnent l'autorisation de descendre. - Qui n'a pas l'air au courant.
- 2. À féliciter.
- 3. Contre-pied à contre-sens.
- 4. Écourté écourté. - Semble bien lourde à soulever.
- 5. Ne tourne pas rond. - Parti.
- 6. Bonne descente mais à hauts risques.
- 7. Adeptes de la descente de lit.
- 8. Ennuyeux. - Ile polaire.
- 9. Fait une descente.
- 10. L'apocope de Jésus chez les Anglicans. - Le bon roi Dagobert a mis son Eminence à l'envers !
- 11. Façon peu conforme de rendre non conforme.

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

1		9	3		7			
	8		6	1		5		
	2		7	5			9	
9	6		5	4			3	
		7				5		
	1		8	3		9	7	
6			4	1			8	
	4		7		2		1	
	9			6	8			5

Moyen

1					9	5		
9	5			2	1			4
7		9						
		1		4	3	2		
		2	1	7		3		
					4			2
2			6	8			4	7
	8	7						1

Difficile

2				1	9			
				5		3	4	
		9	2	6				
3	4				7			
	1		5			8		
		5			3	9		
			2	7	5			
6	9		5					
		1	8					2

Expert

			2			3		
9	2							
7	8		5					4
			8		3	4	5	
	5						6	
	1	9	7		5			
1				2		3	8	
						1	7	
		5		8				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	2	7	8	5	1	4	9	6
9	4	1	6	7	3	2	8	5
6	8	5	4	9	2	3	1	7
5	7	2	9	3	8	1	6	4
8	1	3	2	6	4	7	5	9
4	6	9	5	1	7	8	3	2
2	9	4	3	8	5	6	7	1
7	5	8	1	2	6	9	4	3
1	3	6	7	4	9	5	2	8

Moyen

1	6	5	4	7	3	2	8	9
7	8	2	1	9	6	4	5	3
3	4	9	2	5	8	7	1	6
2	5	3	9	8	1	6	4	7
8	7	6	3	2	4	5	9	1
9	1	4	5	6	7	8	3	2
6	2	1	8	3	5	9	7	4
4	9	8	7	1	2	3	6	5
5	3	7	6	4	9	1	2	8

Difficile

7	9	4	2	5	3	6	8	1
6	8	2	7	9	1	5	3	4
1	5	3	6	4	8	2	7	9
8	4	9	1	6	5	3	2	7
2	1	5	3	7	4	8	9	6
3	6	7	9	8	2	4	1	5
9	2	1	5	3	6	7	4	8
4	3	6	8	1	7	9	5	2
5	7	8	4	2	9	1	6	3

Expert

3	5	9	7	2	1	8	6	4
2	8	7	4	3	6	5	1	9
1	6	4	5	9	8	2	3	7
7	3	1	6	5	9	4	8	2
6	2	5	8	4	3	7	9	1
4	9	8	1	7	2	3	5	6
9	4	3	2	6	5	1	7	8
5	1	2	9	8	7	6	4	3
8	7	6	3	1	4	9	2	5

Sport

Stage de préparation au profit des coureurs-cyclistes à Benslimane

La Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC) organise actuellement et jusqu'au 15 février prochain à Benslimane, un stage de préparation au profit des coureurs de différentes catégories, afin de connaître leur niveau de préparation et leurs capacités techniques, dans le sillage des effets du Covid-19.

Ce stage intervient dans la perspective de la reprise des compétitions régionales et nationales et de la préparation des échéances continentales et internationales prévues en 2021, notamment les championnats africains de cyclisme sur route et sur piste prévus en mars prochain en Egypte et les Jeux olympiques de Tokyo, indique un communiqué de la FRMC.

Ces préparatifs s'insèrent également dans le cadre de l'accord de partenariat conclu avec le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et le Comité national olympique marocain (CNOM) au profit des meilleurs éléments nationaux dans les catégories seniors, des moins de 23 ans et juniors (garçons et filles), ajoute la même source.

La direction technique nationale vise à travers ce stage de préparation à connaître et évaluer les capacités techniques et physiques des coureurs



à la lumière des répercussions liées à la crise du Covid-19, selon l'instance fédérale.

Ce rassemblement constitue, en effet, une opportunité pour développer une vision générale et future des jeunes coureurs, dans la perspective de rejoindre les équipes nationales et représenter le Maroc lors des prochaines compétitions internationales,

notamment après l'inclusion de jeunes cyclistes parmi les bénéficiaires de ce rassemblement, sélectionnés en fonction de leurs participations et performances lors des courses nationales.

La direction technique a également convoqué à ce stage les coureurs marocains d'élite en mesure de réaliser de bonnes performances lors

des prochaines échéances africaines.

Ce rassemblement est dirigé par le directeur technique national, Mustapha Nejari et les cadres nationaux Mustapha Al Ammal, Abdelaati Saadoun et Adil Dahkila.

Les participants à ce stage ont effectué des tests de dépistage du coronavirus dès leur arrivée au lieu de concentration à Benslimane.

Divers

Journée d'étude

La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a organisé lundi une journée d'étude avec la participation des cadres de la Direction technique nationale (DTN) et des entraîneurs des différents clubs professionnels de D1.

Tenue au Complexe Mohammed VI de Maâmoura, en présence du président de la FRMF, Fouzi Lekjaa, et du DTN, Osian Roberts, ainsi que des entraîneurs, certains en présentiel et d'autres par visio-conférence, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'ouverture de la FRMF sur la DTN et ses cadres.

Quatre thématiques ont été débattues lors de cette rencontre, à savoir l'usage de la technique de l'Assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) en Botola Pro, le développement tactique et technique des joueurs juniors ayant rejoint récemment les équipes premières, la programmation des matchs de la saison sportive et les attentes des entraîneurs de la DTN.

Assemblées générales

La Fédération Royale marocaine de karaté et disciplines associées organise le 13 février prochain à la salle couverte du Complexe sportif Prince Moulay Abdellah à Rabat, les assemblées générales ordinaires annuelles des saisons 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 et son assemblée extraordinaire à partir de 10 h.

Ces assemblées se tiennent conformément aux dispositions de l'éducation physique et du sport 30/09 et du statut et des règlements internes de la Fédération, a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.

Tir sportif

La 4ème édition du Grand Prix du Maroc de tir sportif se tiendra du 28 janvier au 6 février prochain au Club les chênes de tir et de loisirs à Rabat, sous la Présidence de SAR le Prince Moulay Rachid, annonce la Fédération Royale marocaine de tir sportif (FRMTS).

Ce grand prix réunira plus de 100 participants de différents pays, indique un communiqué de la FRMTS, organisatrice de cet événement en partenariat avec la Fédération internationale de tir sportif.

Selon la même source, les athlètes prenant part à cette compétition représentent l'élite du tir sportif mondial dont des médaillés lors des Jeux olympiques et des champions du monde.

Les finales Skeet hommes et dames auront lieu le 31 janvier, alors que la finale Skeet mixte est prévue le 1er février prochain. Les finales Trap hommes et dames se tiendront le 4 février, alors que la finale Trap mixte sera organisée le 5 du même mois.

Organisation à distance de la saison 2020-2021 des tournois scolaires

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Département de l'Éducation nationale, organisera du 1er février au 25 mai, « à distance » et à titre exceptionnel, la saison 2020-2021 des tournois scolaires.

Ces compétitions seront tenues en collaboration avec les Fédérations Royales marocaines du sport scolaire, des sports aérobiques, fitness, hip-hop et disciplines assimilées, des sports urbains, de wushu, de taekwondo et de karaté et disciplines associées, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Les apprenants (garçons et filles) des trois cycles de l'enseignement, nés entre 2001 et 2010, pourront participer aux compétitions de taekwondo, de karaté, de wushu, de breakdance, de hip-hop (freestyle), de skateboard et roller, de football freestyle et des échecs via une plateforme en ligne, sui-

vant le lien : <https://adss.men.gov.ma>, précise la même source.

L'organisation « à distance » de ces compétitions sportives a été dictée par "les circonstances exceptionnelles actuelles que traverse notre pays à cause de la pandémie du Covid-19, qui a nécessité d'organiser l'enseignement en présentiel et à distance, afin de préserver la santé des apprenants et d'assurer leur apprentissage scolaire, outre l'impossibilité d'organiser des activités sportives en présentiel, comme c'était le cas auparavant », a souligné le ministère.

La tenue de ces tournois scolaires vise également à s'ouvrir sur un ensemble de sports qui suscitent l'intérêt des élèves au sein et à l'extérieur des établissements scolaires, ainsi qu'à promouvoir le rôle de l'école dans l'accompagnement de ces pratiques sportives et les encadrer selon des objectifs sociaux et institutionnels.

Ces tournois visent à créer une

dynamique sportive compétitive à tous les niveaux provincial, régional et national, à dénicher des talents en herbe dans le domaine sportif et créatif ainsi qu'à alimenter les sports urbains par de nouveaux éléments pour participer à diverses manifestations nationales et internationales.

A cet égard, les élèves qui souhaitent participer à cet événement sportif sont appelés à accéder à la plateforme numérique et à insérer les liens de leurs vidéos par le biais de leur code Massar, à condition d'obtenir l'accord préalable des parents ou du tuteur, explique le communiqué, ajoutant que les vidéos doivent être enregistrées au sein des établissements scolaires et ne pas dépasser 60 secondes.

Les compétitions se dérouleront en trois étapes éliminatoires aux niveaux provincial, régional et national. Les participants doivent, par conséquent, enregistrer trois vidéos sur la plateforme, correspondant à chacune des trois étapes,

tandis que les élèves en situation de handicap devront mettre en ligne une seule vidéo, qui sera en compétition lors du championnat national, note la même source, relevant que des commissions techniques pour chaque discipline superviseront l'arbitrage et l'évaluation des participants et annonceront les noms des élèves qualifiés à travers la même plateforme.

Les vainqueurs des trois premières places au niveau national, dans chaque discipline et catégorie d'âge, recevront des prix et des attestations, en reconnaissance de leurs performances.

Toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et aux conditions de participation à ces activités sportives sont disponibles dans la note ministérielle n° 0096/21 du 20 janvier 2021, via le portail électronique du ministère www.men.gov.ma et sa page sur les réseaux sociaux, ainsi que via la plateforme électronique ci-dessus.

Enfin, une victoire de l'EN avec la manière

Houcine Ammouta : C'est un match de référence pour nous

Après une entame laborieuse, la sélection marocaine des joueurs locaux est parvenue à terminer en beauté la phase de poules de la sixième édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) qui se déroule actuellement au Cameroun. Mardi, au stade de la Réunification à Douala, l'EN a surclassé, pour le compte de la troisième journée du groupe C, son homologue ougandaise sur le large score de 5 à 2.

Une performance faite donc pour redonner davantage de confiance à un groupe qui a beaucoup souffert lors de ses deux premières sorties. Une courte victoire sur le Togo grâce à un penalty et un nul blanc devant le Rwanda, deux résultats qui ont laissé nourrir le doute dans les esprits au point de se demander si cette équipe tenant le titre est capable d'aller jusqu'au bout dans cette campagne continentale.

Pour ce match, le sélectionneur

national, Houcine Ammouta, a vu juste en procédant à une révision de son effectif, faisant intégrer d'entrée des joueurs portés vers l'avant mais surtout à l'aise dans la construction du jeu. Adam Ennafati et Reda Jaadi s'étaient acquittés pleinement de leurs tâches et l'on a pu voir une équipe marocaine entreprenante, se créant bon nombre d'occasions, manquées notamment par l'infortuné Ayoub El Kaabi, qui avait connu des jours heureux lors de la précédente édition, en étant buteur avec 9 réalisations.

Si le Onze national a démarré la partie sur les chapeaux de roues, l'adversaire, bien en place, a été à l'affût, prêt à saisir la moindre opportunité. Et c'est contre le court du jeu que les Ougandais, qui étaient dans l'obligation de gagner pour se qualifier, ont ouvert le score sur un tir d'Ibrahim Orit à la 26ème minute.

Secoués mais nullement abattus, les joueurs de l'EN étaient sommés d'appuyer un peu plus sur le cham-

pignon et de multiplier les assauts en vue de déstabiliser l'arrière-garde ougandaise qui tenait bon mais pas jusqu'à écoeurer Rahimi, élu pour la deuxième fois meilleur joueur du match, et Ennafati dans un grand jour.

Les efforts du Onze national ont été récompensés juste avant de regagner les vestiaires sur un penalty transformé par Ayoub El Kaabi qui a pu, enfin, ouvrir son compteur buts. Une égalisation qui a fait beaucoup de bien aux poulains d'Ammouta qui ont abordé la seconde période déterminés à honorer leur standing de favoris pour la consécration finale.

Le tandem Ennafati-Rahimi a continué à fonctionner de plus belle, ce qui a donné lieu au deuxième but : Le centre du joueur ougidi a été savamment exploité par le Rajaoui à la 51ème minute, un but qui a libéré toute l'équipe sans pour autant lâcher prise. Résultat des courses : une ad-

dition bien corsée avec un troisième but signé Hamza Moussaoui (71è), un quatrième de Rahimi qui a profité d'un «raté décisif» (et non pas d'une passe) d'El Kaabi (80è) et un cinquième au temps additionnel d'Abdelillah Hafidi qui, entré à l'heure de jeu, a fait valoir toute sa classe dont l'EN ne pourra se passer lors des prochains matches.

Avant le but de Hafidi, les Ougandais ont pu réduire la marque sur un puissant coup de pied arrêté qui n'a laissé aucune chance au keeper Anas Zniti.

Au terme de cette opposition, Houcine Ammouta a fait savoir dans une déclaration rapportée par le site cafonline.com que «ce n'était pas un match facile. On s'attendait à de l'adversité, on a manqué beaucoup d'occasions. On est revenu au score à temps». Et d'ajouter que «c'est un match de référence pour nous. C'est une compétition relevée, on va reprendre notre souffle. La détermina-

tion, la discipline et l'envie seront au rendez-vous».

Quant au sélectionneur ougandais, Jonathan McKinstry, il a indiqué qu'«on aurait pu éviter le penalty après le reste à suivi. Le Maroc a livré un bon match. On devait tuer le match mais les Marocains ont été coriaces, le score ne reflète pas la physionomie de la rencontre. On part bredouille avec beaucoup de regrets. Cependant on a une assise pour travailler le futur».

Le Onze national boucle ce tour des seizièmes de finale en pole position avec 7 points devant le Rwanda (5 pts) qui, dans un match à rebondissements, a disposé du Togo sur le score de 3 à 2. Au tour des quarts de finale, l'EN restera à Douala et devra affronter le second du groupe B, sachant que les rencontres de cette poule devaient avoir lieu hier avec au programme Namibie-Zambie et Tanzanie-Guinée.

Mohamed Bouarab



Auteur d'un doublé, Rahimi a été retenu meilleur joueur du match.

Tuchel rebondit à Chelsea en quête de certitudes



Chelsea a officialisé mardi l'arrivée à sa tête de Thomas Tuchel qui rebondit un mois à peine après avoir été congédié sans ménagement du Paris SG, dans une équipe ambitieuse mais qui aura besoin de son expérience et de sa poigne.

Le technicien s'est engagé pour 18 mois "avec la possibilité d'une prolongation", a indiqué le club dans son communiqué.

"Nous sommes très heureux d'avoir attiré l'un des meilleurs entraîneurs d'Europe", s'est félicité la direc-

trice générale du club, Marina Granovskaia, au lendemain de l'annonce du départ de Frank Lampard.

Resté un an et demi en poste, l'ancien milieu et capitaine emblématique des "Blues" avait atteint la 4e place du championnat, qualificative pour la Ligue des champions, et la finale de la Coupe d'Angleterre l'an dernier, au terme d'une saison perturbée par une interdiction de recruter et par la pandémie de Covid-19.

Mais un début de saison médiocre lui a finalement coûté sa place.

"Nous avons tous le plus grand respect pour le travail de Frank Lampard et son héritage à Chelsea. Mais dans le même temps, je suis très impatient de rencontrer ma nouvelle équipe et de participer au championnat de football le plus excitant", s'est réjoui Tuchel, cité dans le communiqué.

Le timing de son départ du PSG aura finalement été presque parfait, lui permettant, après quelques semaines de repos seulement, d'enchaîner sur un beau défi.

Chelsea offre à Tuchel un effectif doté d'un réel potentiel, dans lequel le club a investi 250 millions d'euros cet été, avec un bon équilibre entre jeunesse et expérience, même s'il est un peu léger à la récupération, par exemple.

Tuchel arrive aussi à la tête d'une équipe qui, bien que 9e et sur une mauvaise dynamique - 7 points pris sur les 8 dernières journées - n'est qu'à 5 longueurs des places qualificatives pour la C1.

Dans son groupe, il retrouvera des joueurs avec qui il a des atomes crochus, comme Thiago Silva, l'un des ses hommes de base à Paris, mais aussi Christian Pulisic, qu'il avait lancé à Dortmund.

Sa nomination est aussi un signe envoyé aux pépites Timo Werner et Kai Havertz qui représentent la moitié de l'argent dépensé cet été par les Blues, pour un rendement encore limité.

Chelsea avait depuis quelques semaines décidé que son prochain entraîneur serait germanophone, pour surfer sur la mode incarnée en Angleterre par l'entraîneur de Liverpool, Jürgen Klopp, ou l'Autrichien Ralph Hasenhüttl à Southampton.

L'ancien entraîneur de Leipzig, Ralph Rangnick, ainsi que l'actuel, Julian Nagelsmann, avaient été sondés.

Des coaches aux idées tactiques claires, comme Tuchel, à l'inverse d'un Frank Lampard qui, malgré sa glorieuse carrière de joueur, restait un coach en devenir.

Après avoir imprimé rapidement sa marque à Dortmund ou Paris, où il a succédé à Klopp et Unai Emery, des entraîneurs réputés pour leur identité de jeu marquée, Tuchel se retrouve à Londres face à une feuille presque blanche.

Son prédécesseur a parfois semblé tâtonner et ce que Tuchel perdra en légimité "historique" au sein du club, il le compensera par son tempérament

affirmé.

Reputé pour son sens du détail, son caractère entier et ses relations parfois difficiles avec joueurs ou dirigeants, Tuchel s'inscrit sur le banc des Blues dans la lignée des "mâles dominants" qu'ont pu être José Mourinho, Antonio Conte ou, dans une moindre mesure, Maurizio Sarri.

Il en aura bien besoin pour reprendre en main un effectif que le club n'a pas réussi à dégraisser, crise économique liée au Covid oblige, et où les mécontents (Marcos Alonso, Emerson Palmieri, Jorginho ou son compatriote Antonio Rüdiger) sont nombreux.

A plus long terme, on peut se demander combien de temps passera avant que ses manières parfois peu diplomatiques ne se heurtent à Granovskaia, au président Bruce Buck ou à Roman Abramovich, dénués de toute patience. L'Allemand sera le 14e entraîneur des Blues depuis la fin du premier passage de Mourinho en septembre 2007.

Dans un club légèrement moins huppé que le PSG, mais dans un championnat beaucoup plus compétitif que la L1, la barre sera très haute pour Tuchel.

La plus grande grotte du monde, un écosystème unique sous la menace

Nichée au cœur de la jungle vietnamienne, Son Doong, la plus grande grotte du monde, ouverte depuis huit ans aux visiteurs, est un modèle d'écotourisme, mais cet écosystème unique est menacé par des projets touristiques.

Ce dédale souterrain, creusé et érodé depuis des millions d'années, s'élève par endroits à 200 mètres de haut: il pourrait contenir un bloc d'immeubles new-yorkais avec des gratte-ciels de 40 étages.

A l'intérieur, un tunnel de plus de cinq kilomètres, une barrière de calcite de 90 mètres de haut - la "Grande Muraille du Vietnam", des stalagmites et des stalactites gigantesques...

En 1991, Ho Khanh, un cueilleur du coin, découvre par hasard l'entrée de la cavité, cachée dans le parc national de Phong Nha-Ke Bang, classé au patrimoine de l'Unesco.

Il tente de revenir mais est incapable de retrouver l'orifice, dissimulé dans une épaisse jungle, et le site retombe dans l'oubli pendant près de 20 ans.

En 2009, Khanh et une équipe de chercheurs britanniques repèrent de nouveau l'entrée et la grotte est enfin répertoriée. Quatre ans plus tard, une partie est ouverte aux touristes.

Depuis, seule une agence de voyages, Oxalis, est autorisée à la faire visiter, un bon moyen de limi-



ter le nombre de visiteurs.

Objectif: ne pas refaire les mêmes erreurs que dans certains lieux emblématiques du pays, comme la baie d'Ha Long ou les plages de Nha Trang, menacées par le tourisme de masse avant la pandémie de coronavirus.

Seules quelques centaines de visiteurs pénètrent dans Son Doong chaque année.

Le précieux sésame a un prix: entre 50 euros la visite et 2.500 euros les quatre jours d'exploration.

J'ai dit aux jeunes qui font visiter la grotte que "leur premier devoir est de protéger l'environnement afin que l'exploita-

tion (du site) profite aussi à nos enfants", rapporte à l'AFP Ho Khanh, aujourd'hui âgé de 52 ans.

Les retombées économiques bénéficient essentiellement à la population locale, une aubaine dans cette région du centre du pays, reculée et particulièrement pauvre.

Autrefois, les jeunes pénétraient dans le parc national pour couper illégalement le précieux bois d'agar, utilisé dans la fabrication de l'encens. D'autres chassaient civettes et porcs-épics, des espèces en voie de disparition.

"On était toujours sous la menace des gardes forestiers (et) on ne faisait rien de bon pour la nature",

raconte Ho Minh Phuc, un ancien coupeur de bois devenu porteur pour les groupes autorisés à explorer la grotte.

Guides, porteurs, propriétaires de petits logements pour les touristes: quelque 500 locaux vivent aujourd'hui grâce à Son Doong et aux autres cavités gigantesques qu'abrite le parc national.

Mais les menaces qui pèsent sur le site restent grandes, comme le souligne l'UNESCO dans un rapport de 2019.

Un projet de téléphérique vers Son Doong a été abandonné, mais un autre pour se rendre à une grotte située à 3,5 kilomètres est toujours

à l'étude.

Cela provoquera "un changement radical dans la nature des offres touristiques proposées (...) et aura certainement des impacts irréversibles sur l'environnement en grande partie vierge" du site, avertit l'UNESCO.

Des experts sont tout aussi inquiets.

La pandémie frappe de plein fouet le tourisme au Vietnam: le nombre de visiteurs étrangers a chuté de près de 80% en 2020 par rapport à 2019, année où le pays a accueilli 18 millions de visiteurs étrangers, un record.

Les enjeux économiques sont tels que, dès la fin de la crise sanitaire, le Vietnam pourrait céder aux sirènes des promoteurs et développer des infrastructures autour des cavités du parc, mettent en garde les experts.

Les autorités ont mis en place "de très bonnes politiques de protection, mais souvent ils les ignorent" et n'en tiennent pas compte dans la réalité, relève Peter Burns, un consultant qui a travaillé sur un projet de tourisme durable au Vietnam. Pour le porteur Phuc, il est crucial que l'après-pandémie n'entraîne pas Son Doong vers le tourisme de masse.

"Cela serait terrible", cette merveille naturelle se réduira comme une peau de chagrin en quelques années et notre moyen de subsistance disparaîtra, s'alarme-t-il.

Tacos mexicains

Ingrédients

8 tortillas de maïs
500 g de viande hachée
200 g de haricots rouges
1 petite boîte de maïs doux
1 poivron
2 tomates
1 petite boîte de concentré de tomates
20 cl de coulis de tomates
1 oignon rouge
quelques feuilles de laitue
huile d'olive
1 c.à.c de cumin moulu
piment facultatif
sel et poivre
2 avocats pour le service

Préparation

Ciselez finement l'oignon rouge. Épepinez le poivron et coupez-le en lanières. Coupez les tomates en cubes.

Faites revenir l'oignon dans un peu d'huile d'olive dans une sauteuse. Ajoutez la viande hachée, salez, poivrez et faites dorer.

Ajoutez les lanières de poivron, les haricots rouges, le maïs, les tomates, le concentré de tomate et les épices. Mélangez bien, rectifiez l'assaisonnement et laissez mijoter environ 15 minutes.

Servez en accompagnant de tortillas de maïs, feuilles de laitue et de guacamole si vous le souhaitez.



Le stéréotype des emplois

"masculins" a la vie dure

Pour augmenter les chances de promotion des femmes dans des emplois dits "masculins", comme ceux liés aux technologies, il suffirait d'augmenter la taille des listes informelles de candidats potentiels, selon une étude parue récemment.

Elle rappelle qu'une grande part des procédures de recrutement interne s'effectuent de façon informelle, en pré-sélectionnant mentalement un petit nombre de candidats potentiels (la "short list"). Et quand le poste à pourvoir est d'ordinaire occupé par un homme, les femmes ont peu de chances d'intégrer cette liste.

La faute à l'"accessibilité cognitive", c'est-à-dire les choses qui vous viennent aisément à l'esprit", explique le Pr Brian J. Lucas, spécialiste en comportement organisationnel à l'Université américaine de Cornell.

"Si je vous demande de faire une liste de candidats pour un métier dominé par les hommes, vous aurez plus tendance à proposer un candidat masculin que féminin, parce que les hommes y sont plus présents et +accessibles cognitivement+ pour ce poste", dit-il à l'AFP.

Son étude, parue dans la revue *Nature Human Behaviour*, propose un "moyen simple" pour atténuer ce biais, inspiré du constat qu'en proposant plus d'alternatives à un choix dans un domaine donné, on s'affranchit des stéréotypes dominants.

Pour illustrer ce postulat, le Pr Lucas et ses collègues ont fait dresser à des volontaires de courtes listes de trois candidats potentiels à un rôle "masculin", avant de leur demander de l'étendre à six candidats.

"Un nombre plus grand de candidates fémi-

nines étaient nommées dans la liste longue par rapport à la courte", a dit le Pr Lucas. Avec pour conséquence "qu'une candidate féminine avait plus de chances d'être sélectionnée (pour un poste) à partir d'une liste contenant plus de candidates féminines".

Dans la série de dix tests, le premier plaçant les sujets, des étudiants d'Université, dans la position d'un réalisateur de cinéma devant proposer trois candidats à un rôle de héros de film d'action, avant d'étendre leur liste à six. En moyenne, ils ont choisi une femme pour quatre hommes dans la liste courte, mais une pour trois dans la liste longue.

Même scénario avec le test demandant à des personnes travaillant dans l'industrie des technologies de choisir des candidats pour un poste de responsable industriel. S'ils ne choisissaient qu'une femme pour dix hommes dans une liste courte, la proportion passait à une pour quatre dans la longue.

C'est le résultat d'une "divergence du prototype", explique le chercheur, qui a mené son étude avec des collègues des Universités de New York et de la London school of economics.

"L'esprit humain organise l'information en catégories et représente chacune avec un prototype", explique le chercheur. Et "plus on passe de temps à étudier une catégorie, plus on pense à des choses déviant du prototype".

Le même mécanisme s'appliquerait au marché du travail, selon le Pr Lucas. Il suffirait donc, en réfléchissant au candidat idéal pour un poste, "de se donner un peu plus de temps pour ajouter quelques noms à une liste informelle" de candidats. Et améliorer ainsi la diversité dans le monde du travail.